



Munich Personal RePEc Archive

## **The economic tendency in the Asia-Pacific area after the subprime crisis**

Lagadec, Gael and Ris, Catherine

University of New Caledonia

August 2010

Online at <https://mpra.ub.uni-muenchen.de/23123/>

MPRA Paper No. 23123, posted 08 Jun 2010 06:47 UTC

26èmes Journées Scientifiques ATM-BETA 2010

« Crise et soutenabilité du développement »

Strasbourg, 2, 3 et 4 juin 2010

## **La conjoncture économique dans la région Asie-Pacifique après la crise des *subprime***

Gaël Lagadec<sup>1</sup>

Catherine Ris<sup>2</sup>

### **Résumé :**

*Cet article présente des éléments d'appréciation des effets de la crise économique mondiale dans la région Asie-Pacifique. Les mécanismes et le développement de la crise des subprime sont rapidement rappelés afin d'en examiner la portée dans les économies de la région. L'examen de la conjoncture des économies de la région, en distinguant économies développées, pays émergents et économies en développement, met en évidence une transmission de la crise croissante avec le niveau de développement. Vulnérables en raison de leur grande dépendance aux revenus provenant de l'étranger (tourisme, exportations de matières premières, transferts privés, aide, ...), les petites économies en développement du Pacifique ont été touchées de manière indirecte par la crise. La crise économique mondiale a en effet accentué les difficultés économiques auxquelles les gouvernements et populations du Pacifique ont déjà dû faire face lors de l'augmentation des prix du pétrole et des produits alimentaires en 2007 et 2008, et qui les ont fortement fragilisés. La situation des trois territoires français du Pacifique est distinguée. Les caractéristiques de ces économies, très peu intégrées aux échanges internationaux et dont les transferts de la métropole constituent la première ressource, les ont relativement protégées de la crise. Au total, les indicateurs macroéconomiques des PEI du Pacifique sont plutôt orientés favorablement, cependant le ralentissement de la croissance a fragilisé encore les populations les plus vulnérables.*

**Mots clés :** Conjoncture économique, Subprime, Asie-Pacifique

**JEL :** E32, O53, O56

### **Summary:**

*This article offers elements to assess the effects of the world economic crisis in the Asia-Pacific region. The mechanisms and development of the subprime crisis are briefly recalled in order to examine how far they reach in the area. Examining the situation of the area's economies, with a distinction between developed economies, emerging countries and developing economies highlights how the transmission of the crisis grows with the level of development. Being vulnerable due to their important dependency on revenues from outside (tourism, raw materials export, private transfers, aid...) the Pacific small developing economies have been indirectly affected by the crisis. Indeed the world economic crisis has increased the economic difficulties which the governments and populations of the Pacific already had to face when the oil and food prices rose, which seriously undermined them. Focus is laid on the three French Pacific territories. As they have hardly integrated international exchanges and rely mainly on transfers from the metropolis, their characteristics have somehow protected them from the crisis. The macroeconomic indicators of the Pacific industrialising countries are rather favourably-oriented yet the slowdown of economic growth has further weakened the most vulnerable populations.*

**Key words:** Economic tendency, Subprime crisis, Asia-Pacific

**JEL:** E32, O53, O56

---

<sup>1</sup> Université de la Nouvelle-Calédonie, Laboratoire d'Analyse et de Recherches Juridiques et Economiques (LARJE).  
Courriel : lagadec@univ-nc.nc.

<sup>2</sup> Université de la Nouvelle-Calédonie, Laboratoire d'Analyse et de Recherches Juridiques et Economiques (LARJE).  
Courriel : ris@univ-nc.nc.

## **Introduction**

La crise économique actuelle s'est nouée aux Etats-Unis, puis s'est propagée d'abord aux principaux partenaires économiques des Etats-Unis : Union Européenne et Asie. Cependant, la transmission de la crise ne s'est pas faite de la même façon partout, en raison des caractéristiques des économies concernées (taux d'ouverture respectifs notamment, existence d'un système financier facilitant la transmission de la crise financière, etc.).

Nous nous attacherons ici à présenter de quelle façon les économies de la région Asie-Pacifique ont été touchées par la crise et à indiquer les perspectives pour l'après-crise.

La région Asie-Pacifique est excessivement vaste et comprend de nombreux Etats insulaires, totalisant une faible superficie terrestre<sup>3</sup>. La région regroupe des économies aux caractéristiques très hétérogènes. Afin de pallier cette hétérogénéité, nous étudierons la conjoncture économique des pays de la région en distinguant trois groupes de pays correspondant aux économies développées, aux économies émergentes et aux économies en développement.

Dans une première partie, nous commencerons par rappeler les mécanismes à l'origine de la crise financière et économique, avant de présenter sa transmission internationale.

Les effets de la crise sur les pays de la zone (en distinguant les trois groupes de pays décrits ci-dessus) seront ensuite présentés (deuxième partie).

Enfin, dans une troisième partie, la situation des trois territoires français sera analysée, à partir, notamment, de la conjoncture économique récente.

La conclusion s'attachera à présenter des perspectives économiques pour les pays de la région en insistant sur les pays les plus pauvres et sur les conséquences de la crise en termes de développement humain.

## **1. La crise des subprimes**

### ***1.1. Les mécanismes préalables de la crise***

Les étapes préalables à la crise étaient les suivantes :

- les ménages empruntent pour acheter un bien immobilier ;
- la valeur du bien immobilier augmente sur le marché (de façon virtuelle, puisqu'il n'est pas mis en vente) ;
- sur la base de cette valeur actualisée en hausse, les ménages renégocient un nouvel emprunt, et utilisent le crédit obtenu pour consommer ;
- de façon à pouvoir multiplier les prêts, les établissements bancaires titrisent les créances, et diffusent le risque à l'ensemble du système obligataire.

---

<sup>3</sup> « La région Pacifique englobe 15 petits États insulaires répartis dans un océan d'une superficie équivalente à celle de l'Afrique. En tant que région, elle dispose de caractéristiques inconnues ailleurs : une faible population (9,55 millions d'habitants, comme la Belgique), une superficie terrestre de seulement 560 000 km<sup>2</sup>, répartis sur 29 millions de km<sup>2</sup>, un degré de dispersion extrêmement élevé. En fait, 80% de sa surface terrestre est occupée par la Papouasie-Nouvelle-Guinée et nombre des plus petits États insulaires ont la superficie des petites villes européennes. » (Engel et Vaipulu, 2010)

Tant que le marché est à la hausse, ce mécanisme fonctionne, puisque les ménages peuvent rembourser leurs emprunts avec le prix de vente virtuel de leur bien immobilier.

La titrisation de prêts immobiliers (qui permettait aux organismes de crédit de renouveler les fonds qu'ils consacraient au logement) s'est déroulée en pratique de la façon suivante (Descombels et Lagadec, 2009) : des milliers de prêts individuels étaient collectés et reconditionnés sous la forme d'une obligation classique constituée de « tranches ». Ce mécanisme ne permet plus de savoir le risque incorporé (part des créances irrécouvrables, part des créances peu recouvrables, etc.). Le risque devient non quantifiable, ce qui génère une méfiance accrue dans le système financier (stigmatisée par les banquiers qui ne veulent plus se prêter d'argent entre eux puisque les prêts se font contre la mise en gage d'actifs eux-mêmes titrisés selon le mécanisme ci-dessus décrit).

Dès lors que le marché est « baissier », le processus s'enraye. Les mécanismes conduisant à la crise sont alors les suivants :

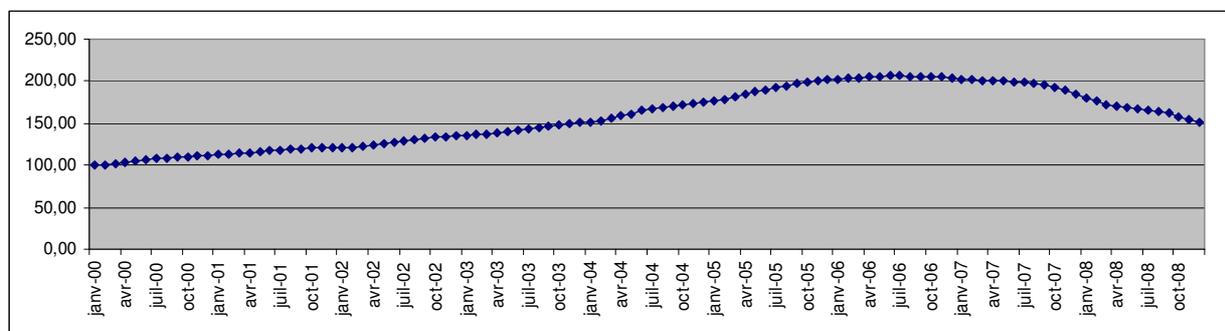
- en cas de revente du bien immobilier, de nombreux ménages n'obtiennent qu'un prix inférieur à leur encours d'emprunt et se retrouvent à la fois endettés et sans patrimoine ;
- s'ils ont multiplié les prêts hypothécaires, les ménages deviennent insolvable et leur créance perd toute valeur (ils ne pourront jamais la rembourser) ;
- ayant moins (voire pas) de capital en cas de revente de leur bien immobilier, les ménages vont chercher à acheter un bien immobilier moins cher ; cela pèsera à la baisse sur le marché ;
- les emprunts *subprime* insolvable se multiplient ; les organismes détenteurs de ces obligations doivent inscrire le risque dans leurs bilans, ce qui entraîne une crise globale des liquidités (moins de crédit immobilier, etc.).

## 1.2. Développement et aggravation de la crise

### 1.2.1. La chute de l'immobilier résidentiel américain

L'indice « Case-Shiller 20 » exprime l'appréciation (annualisée) de la valeur de l'immobilier dans les vingt plus grandes villes des États-Unis. Le graphique ci-dessous représente la variation de l'indice depuis sa création.

Graphique n° 1 : L'évolution de l'indice « Case-Shiller 20 » (base 100 en 2000)



Source : Standard & Poor's<sup>4</sup>

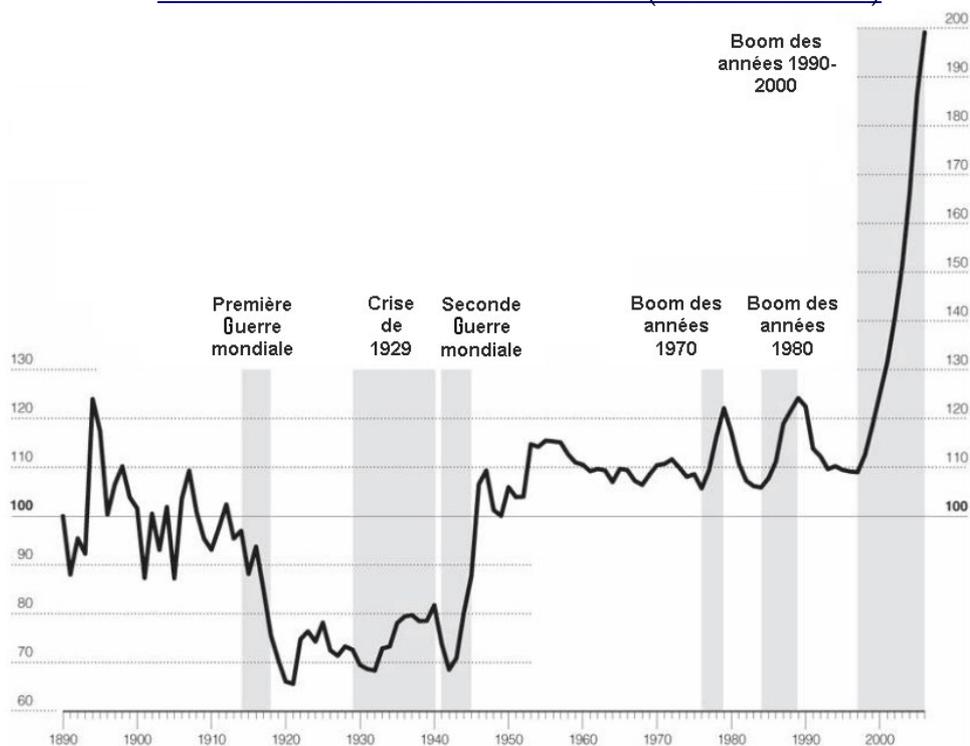
<sup>4</sup> [www.standardandpoors.com/indices/](http://www.standardandpoors.com/indices/)

On constate que la valeur de l'immobilier américain augmente régulièrement jusqu'en 2006, se retourne en 2007 et décroît jusqu'à atteindre, fin 2008, la valeur de début 2004. Entre octobre 2006 et octobre 2008, l'indice perd 25% de sa valeur.

L'indice « Case-Shiller 20 » est un indice mensuel mais pour des valeurs annualisées, il lisse donc les « pics » de prix et tend pour cette raison à sous-estimer les « bulles ».

Pour bien comprendre à quel point la crise débutée en 2007 est le résultat d'une « correction » des marchés, et d'abord du marché de l'immobilier américain, il faut se reporter aux séries longues. Le graphique suivant, que l'on doit également à Robert J. Shiller, indique l'évolution des prix de l'immobilier résidentiel américain depuis 1890.

Graphique n° 2 : L'évolution à long terme des prix de l'immobilier résidentiel américain (base 100 en 1890)



Source : R. J. Shiller, 2006, *Irrational exuberance, 2nd Edition*<sup>5</sup>.

Les données représentées dans le graphique sont des données déflatées, toutes les années sont donc comparables entre elles, sans biais.

On constate que plusieurs « booms » sont clairement visibles, mais surtout que le « boom » des années 2000 est d'une ampleur sans précédent, ce qui témoigne de la déconnexion des marchés immobiliers de l'économie réelle.

<sup>5</sup> <http://www.bulle-immobiliere.org/drupal/graphique-immobilier-etats-unis-robert-shiller-serie-longe-prix-1890-2008>

### 1.2.2. Les faillites bancaires

Les banques américaines ont l'habitude de prêter jusqu'à la totalité de l'argent de l'achat d'une maison. De plus, elles prêtent souvent à un taux d'intérêt variable. Le taux d'intérêt directeur de l'argent varie selon les décisions de la banque centrale. L'emprunteur rembourse lorsqu'il revend sa maison. Ainsi, l'Américain préfère souvent acheter et revendre un logement plutôt que de le louer. Une banque française prête au plus 80% du montant de la valeur du logement, et prend ainsi un risque moindre. Une banque française prête le plus souvent à un taux fixe. L'emprunteur prend ainsi également un risque moindre.

Il arrive qu'un marché particulier augmente soudainement. Mais il arrive aussi que ce même marché perde le tiers ou la moitié de sa valeur. Avec la fin de la « bulle immobilière » (fin 2006 et début 2007) aux États-Unis, le marché de l'immobilier américain a baissé brusquement. Les ménages se sont retrouvés en possession de biens immobiliers valant moins que la valeur d'achat. Ces biens étant acquis à l'aide de *subprime*, les emprunteurs ont vu le coût de leur crédit s'envoler (crédits à taux variables – cf. *supra*).

Beaucoup d'emprunteurs ne pouvaient plus rembourser leurs emprunts. Ceux qui ont revendu leur bien immobilier l'ont fait pour un prix inférieur au montant de leur emprunt.

La forte hausse des saisies de logements par les banques a causé la faillite en masse de plusieurs entreprises de prêts hypothécaires à risque (les biens saisis ne valant plus le prix initialement investi), conduisant à l'effondrement du prix des actions de l'industrie du crédit. En 2008, 2,3 millions de foyers aux États-Unis ont dû laisser leur banque saisir leur logement, soit 81% de plus qu'en 2007. S'ajoute la hausse du chômage (effet direct de la récession) qui fait ensuite plonger les revenus des ménages et contribue à la hausse du nombre de saisies.

#### *Le sauvetage de la banque Bear Stearns*

La banque Bear Stearns est une des plus grandes banques d'investissement des États-Unis (et donc du monde) ; sa création date de 1923.

Sur les trois premiers mois et demi de l'année 2008, l'action de Bear Stearns avait perdu 63% de sa valeur. Le 14 mars, le P-DG de la banque annonçait une nette détérioration des positions de la banque en liquidités au cours des dernières vingt-quatre heures. Suite à cette annonce, l'action chuta de 47%.

Le sauvetage de la banque a été rendu public le dimanche 16 mars, suivant le mécanisme suivant :

- la banque JP Morgan Chase met en gage auprès de la Fed un portefeuille d'obligations que Bear Stearns dépose auprès d'elle ;
- la Fed se porte garante des fonds (RMBS) les moins liquides (les plus « toxiques ») de Bear Stearns pour un montant de 29 milliards ;
- JP Morgan rachète Bear Stearns pour 236 millions de dollars, plus les 29 milliards de la Fed (les 236 millions correspondent alors à moins de 7% de la valeur boursière de Bear Stearns, même après la chute du 14 mars).

En pratique, le « sauvetage » est une nationalisation déguisée, puisque les 29 milliards de la Fed sont de l'argent public, utilisés de façon déguisée pour racheter le portefeuille de RMBS de Bear Stearns.

Pour quelle raison la Fed et JP Morgan sont-elles intervenues dans ce mécanisme ? Avant le 27 mars, il était interdit à des banques d'investissement d'emprunter auprès de la Fed en déposant des titres en gage ; seules les banques commerciales y étaient autorisées (procédure nommée « discount window »). C'est la raison « technique » de l'intervention d'une banque commerciale dans le sauvetage. (Il est d'ailleurs notable que l'impossibilité d'attendre deux semaines et l'extension de la « discount window », pour effectuer un sauvetage plus simple de Bear Stearns, démontrent l'urgence dans laquelle le sauvetage a été réalisé.)

L'intervention de la Fed s'explique par l'importance de Bear Stearns dans l'enchevêtrement d'assurances que les établissements financiers ont contractées contre les risques interdépendants qu'ils se font courir (imbrication des CDS, les « credit default swaps »). Sauver Bear Stearns signifiait alors empêcher un effet domino sur l'ensemble du système financier américain.

Quant à la raison de l'intervention de JP Morgan, plutôt que d'une autre banque, elle réside, là encore, dans les CDS. JP Morgan était la plus impliquée dans la garantie des CDS, c'est elle qui aurait le plus souffert de la disparition de Bear Stearns. Dit autrement : en sauvant Bear Stearns, JP Morgan se sauvait elle-même.

#### *La faillite de la banque Lehman Brothers*

La banque Lehman Brothers était jusqu'en 2008 la quatrième banque d'affaires des États-Unis.

#### **Encadré n°1: les différents types de banques**

Une **banque de dépôts** est une banque dont l'activité principale est de recevoir des dépôts à vue ou à court terme pour consentir grâce à eux des crédits à très court terme aux établissements industriels et commerciaux. La première banque de dépôts française, le *Crédit Industriel et Commercial*, fut créée en 1859.

Une **banque d'investissement** est une société qui rassemble l'ensemble des activités de conseil, d'intermédiation et d'exécution ayant trait aux opérations dites de « haut de bilan » (introduction en Bourse, émission de dette, fusion/acquisition) de grands clients (entreprises, investisseurs, mais aussi États...). Ces activités sont généralement scindées en entités distinctes, habituellement désignées par des anglicismes : les opérations de *Corporate Finance* (finance d'entreprise), de *Global Capital Markets* (marchés financiers) et de *Structured Finance* (opérations de financement).

Une **banque d'affaires** est une banque dont l'activité principale est la prise et la gestion de participations dans des affaires existantes ou en formation, et l'ouverture de crédits sans limitation de durée aux entreprises publiques ou privées bénéficiant desdites participations. La première banque d'affaires française, le *Crédit Mobilier*, fut créée en 1852.

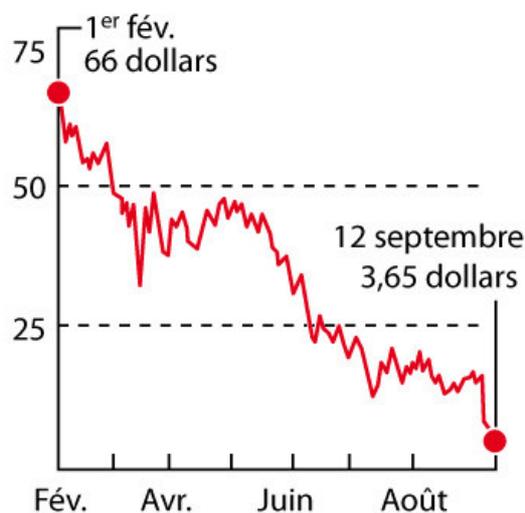
(Il est à noter que, dans les grandes banques traitant les opérations de haut de bilan, le terme de banque d'investissement regroupe l'ensemble des activités de banque d'investissement et de banque d'affaires, suivant des nomenclatures plus ou moins différentes.)

Une **banque commerciale** est une société dont le capital est détenu par des actionnaires et est généralement cotée en bourse. Contrairement aux définitions précédentes, la banque commerciale se définit par rapport à son actionnariat et non par rapport à son métier.

Le 17 mars 2008, l'action de Lehman Brothers a chuté de 19%, suite à l'annonce du sauvetage de Bear Stearns (perçu comme un signal d'alarme sur l'économie américaine). Entre le 2 et le 3 juin, l'action chuta encore de plus de 16%, et de plus de 12% entre le 4 et le 10 juin. Le 9 septembre, un fonds souverain coréen informa qu'il n'avait pas obtenu l'autorisation de son autorité de tutelle pour entrer dans le capital de Lehman Brothers. Les marchés y virent un signal d'alarme supplémentaire et l'action s'effondra de 45%.

La banque a perdu quelque 3,9 milliards de dollars au troisième trimestre 2008, après avoir été contrainte à d'importantes dépréciations d'actifs au niveau de son portefeuille de crédits immobiliers. En un an, la valeur de son action a été divisée par plus de seize, et sa capitalisation boursière s'est effondrée à 2,49 milliards de dollars. Le graphique *infra* illustre la chute vertigineuse de l'action Lehman Brothers du 1<sup>er</sup> février au 12 septembre 2008.

Graphique n°3 : La chute de l'action Lehman Brothers



Source : Descombels et Lagadec, 2009.

Le week-end du 13 septembre fut celui des négociations autour du sauvetage de Lehman Brothers. Au début du week-end, il fut envisagé de séparer les actifs de la banque : d'un côté, les actifs liquides (revendables) pour constituer une « bonne » banque, de l'autre, les actifs « toxiques » constituant une « mauvaise » banque. Plusieurs banques étaient candidates pour acheter la « bonne » banque : la banque britannique Barclays, Bank of America, et (dans une moindre mesure) HSBC... Mais aucune ne l'était pour acheter la « mauvaise » banque. Finalement, les garanties publiques s'avérèrent insuffisantes : Barclays abandonna les négociations, indiquant qu'elle n'avait pu obtenir de garantie des pouvoirs publics – ou, à défaut, d'un pool privé mis en place par les banques – que les risques inhérents à certaines positions seraient couverts.

Quelques heures plus tard, Bank of America se retira à son tour, abandonnant Lehman Brothers pour aller se porter au chevet de *Merrill Lynch*, dont l'acquisition fut annoncée dans la soirée de dimanche (pour 50 milliards de dollars)

Le lundi 15 septembre, la banque d'affaires américaine Lehman Brothers annonçait dans un communiqué qu'elle se déclarait en faillite, « afin de protéger ses actifs et de maximiser sa valeur », faute d'avoir trouvé un repreneur. Dans sa demande de protection contre ses créanciers (mise en faillite sous le chapitre XI de la loi américaine sur les faillites), la banque a précisé que le total de ses dettes s'élevait à 613 milliards de dollars au 31 mai 2008. Le total des actifs se montait, quant à lui, à 639 milliards de dollars. La dette exigible par les trente premiers créanciers de la banque d'affaires atteignait 158 milliards de dollars au 2 juillet. L'essentiel de ce montant était constitué d'obligations bancaires, avec environ 155 milliards de dollars. Venaient ensuite des prêts bancaires, dont le plus élevé se montait à 463 millions de dollars (par la banque japonaise Aozora).

La faillite de Lehman Brothers déclencha celle de l'assureur AIG, qui détenait un grand nombre de CDS<sup>6</sup> liés aux dettes émises par Lehman Brothers. Pour éviter la poursuite d'un effet domino, le Trésor américain<sup>7</sup> s'engagea dans une opération de sauvetage en décidant d'acquérir près de 80% d'AIG avec un prêt-relais de la Fed de 80 milliards de dollars. On assista alors à une nationalisation en bonne et due forme, *financée par de la création monétaire*. Au final, la liquidation d'AIG n'aura été que retardée. Au-delà de pertes colossales, le sauvetage de la banque était devenu politiquement trop périlleux après qu'avait éclaté le scandale des « bonus » versés aux dirigeants du groupe à partir des aides de l'État<sup>8</sup>. Deux jours plus tard, le secrétaire au Trésor indiquait dans une lettre adressée à la présidente de la Chambre des représentants, et rendue publique dans la soirée par ses services : « Nous allons travailler sur des mesures pour liquider AIG de manière ordonnée et pour protéger le contribuable américain. » Cette « liquidation ordonnée » consistera, en pratique, à vendre au plus offrant les actifs sains du groupe pour combler les pertes endossées par l'État américain. Contrairement à l'effondrement de Lehman Brothers, cette liquidation contrôlée ne fera pas de victimes « systémiques », puisque l'ensemble des créanciers du groupe pourra se retourner vers l'État américain (propriétaire d'AIG à 80% après son « sauvetage »).

Après la faillite de Lehman Brothers, le secteur financier a continué à accumuler des pertes et des dépréciations d'actifs.

---

<sup>6</sup> Les « credit default swaps » (CDS) sont des contrats financiers bilatéraux de protection contre le risque de crédit d'une entité de référence, entre acheteurs et vendeurs. L'acheteur de protection verse une prime ex ante au vendeur de protection qui promet de compenser ex post les pertes de l'actif de référence en cas d'événement de crédit. L'acheteur de protection paie régulièrement une prime jusqu'à maturité du contrat ou jusqu'au défaut de l'entité de référence. En échange, le vendeur de protection garantit jusqu'à la maturité à l'acheteur qu'il recouvrira le nominal en cas de défaut de l'entité de référence. (Les événements de crédit définis dans les contrats regroupent principalement les événements tels que la faillite, le défaut de paiement et la restructuration de l'entité de référence.)

<sup>7</sup> Le département du Trésor des États-Unis (« United States Department of the Treasury »), établi en septembre 1789, a pour fonction de répondre aux besoins fiscaux et monétaires des États-Unis. Il est dirigé par le « secrétaire au Trésor » (poste occupé par Timothy Geithner dans l'administration Obama).

<sup>8</sup> Le 15 mars 2009, le *Wall Street Journal* annonçait qu'AIG allait verser 450 millions de dollars de primes aux responsables de ses activités financières, ceux-là mêmes qui furent à l'origine de ses pertes historiques de 2008. Ces bonus (que l'État fédéral s'est engagé à « récupérer » après le scandale) étaient destinés aux cadres de la filiale londonienne *AIG Financial Products*, qui ont provoqué la chute, puis la nationalisation de l'ancien numéro un mondial de l'assurance.

### *1.2.3. La position des autorités monétaires américaines*

La banque centrale américaine n'est pas intervenue pour sauver Lehman Brothers<sup>9</sup>, mais elle a indiqué aux autres banques qu'elle était disposée à leur prêter de l'argent contre des titres financiers, même risqués (des actions et des titres de prêts immobiliers). L'argent public était donc clairement mobilisé dès mi-2008. Par la suite, et notamment après l'élection de Barack Obama, le gouvernement américain a continué à intervenir financièrement et directement pour éviter des faillites de grandes banques.

En laissant une banque aussi emblématique faire faillite – Lehman Brothers a été fondée en 1850 dans l'Alabama –, le Trésor américain et la Réserve fédérale ont clairement indiqué que s'ils entendaient préserver la stabilité des marchés, ils n'étaient pas prêts à sauver tous les établissements financiers victimes d'une prise de risque excessive. Ce message (les banques ne peuvent pas toujours compter sur les autorités publiques pour les sauver dès que ça va mal) a été reçu : dix banques américaines ont annoncé la création d'un fonds de 70 milliards de dollars à utiliser par celles d'entre elles qui rencontreraient de grosses difficultés financières dans l'avenir. Le président Bush avait toutefois déclaré, le 18 septembre 2008, que les autorités monétaires interviendraient pour éviter la propagation de la crise.

D'après Alan Greenspan, l'ancien président de la Réserve fédérale américaine, la faillite de Lehman Brothers constitue la banqueroute la plus importante de l'histoire financière des États-Unis (la Bourse de New York a alors enregistré sa plus forte baisse en points depuis les attentats du 11 septembre 2001).

## **1.3. La transmission de la crise**

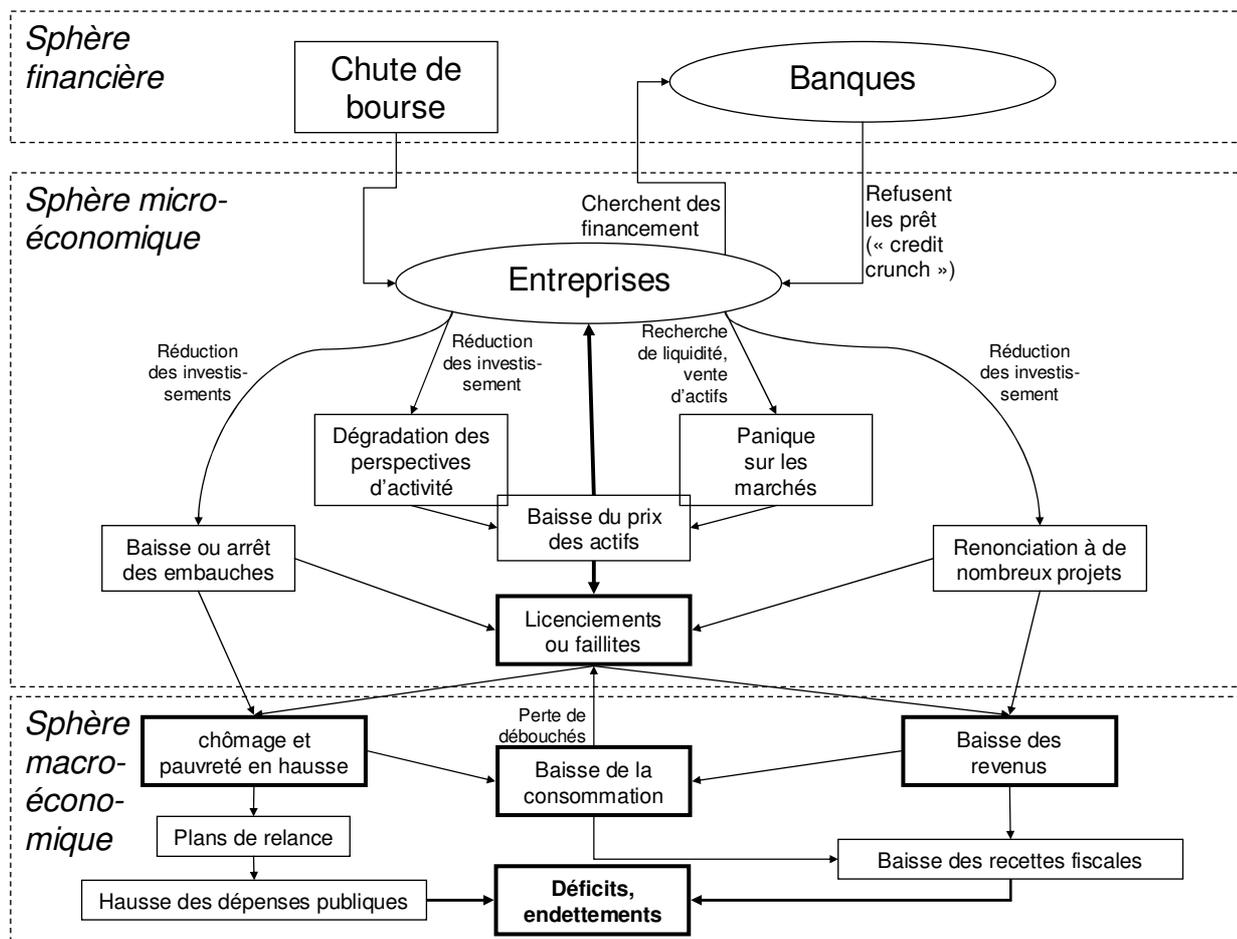
### *1.3.1. La transmission à l'économie réelle*

La transmission de la crise de la sphère monétaire à la sphère réelle s'est faite selon les mécanismes résumés par le graphique ci-dessous.

---

<sup>9</sup> Ben Bernanke, président de la Fed, déclarant (cité par Sapir, 2008) : « La faillite de Lehman supposait des risques. Mais les difficultés de Lehman étaient bien connues depuis longtemps et les investisseurs reconnaissaient [...] que la faillite de la firme était une possibilité significative. Ainsi, nous avons jugé que les investisseurs et les contreparties avaient eu le temps de prendre leurs précautions. »

Graphique n°4 : Les mécanismes de transmission de la crise



### 1.3.2. La transmission internationale

#### Le mécanisme de transmission

Les créances titrisées ont été vendues sur l'ensemble du marché obligataire au niveau mondial. (En 2007, le montant des prêts hypothécaires américains se chiffrait à 11 000 milliards de dollars, dont 60% avaient été titrisés sous forme d'obligations vendues au public.)

Les secteurs des banques et des assurances ont été particulièrement touchés car ils ont investi dans ces *subprime* : les obligations émises par les banques afin de couvrir les *subprime* sont boudées (les acteurs boursiers ayant perdu confiance, les banques ne trouvent plus d'investisseurs pour entrer dans ces fonds adossés aux crédits hypothécaires). Les investisseurs étaient donc inquiets et n'apportaient / ne prêtaient plus d'argent aux banques, celles-ci se sont retrouvées en manque de liquidités pour assurer leur fonctionnement. De plus, le manque de clarté sur le marché a rendu les banques suspicieuses entre elles, ce qui les a amenées à ne plus se prêter d'argent – condition pourtant nécessaire afin d'assurer la liquidité interbancaire.

Les banques se sont donc retrouvées en assèchement de liquidités : pénurie de monnaie. Le climat d'inquiétude créé par la crise des *subprime* a fait que les taux de prêts interbancaires ont fortement augmenté. Ce phénomène de raréfaction du crédit est connu comme le « credit crunch ».

Les organismes bancaires se sont alors tournés vers les banques centrales. Celles-ci ont tenté de rééquilibrer le marché en injectant des milliards de dollars, dans l'objectif de redonner confiance aux investisseurs.

### *La transmission*

Comme on l'a vu, le risque s'était diffusé avant que la crise elle-même ne se diffuse. La transmission en elle-même est apparue brutalement.

Au niveau boursier, les places financières se sont, à partir du lundi 15 septembre 2008, effondrées, mettant en péril l'ensemble du système financier. Une nouvelle chute de très grande ampleur s'est produite à partir du 6 octobre (-3,5% à New York, -9% à Paris, -7% à Francfort, -6% en Asie, -19% à Moscou), se prolongeant par paliers descendants pendant toute la semaine.

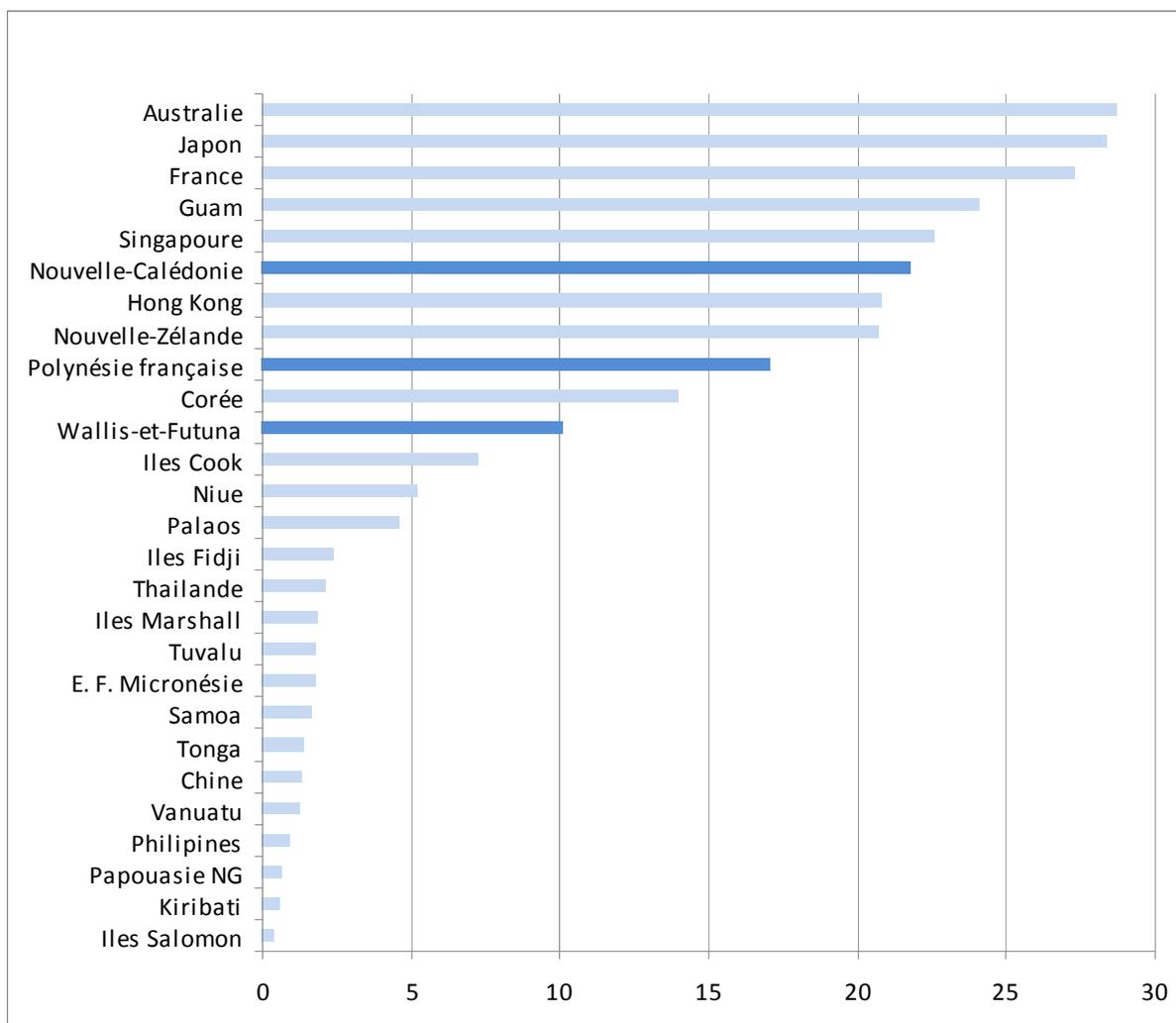
La crise s'est, à partir de septembre 2008, étendue au secteur bancaire européen : sauvetage en urgence de Fortis et de Dexia, de la banque bavaroise Hypo Real Estate (après la banque IKB), nationalisation de la banque britannique Bradford & Bingley (après celle de la Northern Rock), difficultés de la banque italienne Unicredit et des banques irlandaises (annonce d'une garantie illimitée du gouvernement sur les dépôts de six banques), nationalisation partielle des plus grandes banques britanniques, pour une valeur de 50 milliards de livres (65 milliards d'euros).

## 2. L'impact de la crise économique des subprime pour les pays de la région Asie-Pacifique

### **2.1. Aperçu comparatif des pays de la région Asie-Pacifique**

Si on exclut les pays émergents (Singapour servant de comparaison), le pays du Pacifique connaissant la plus forte richesse par habitant est l'Australie.

Graphique n° 5 : PIB à prix courants par habitant (en milliers d'€)



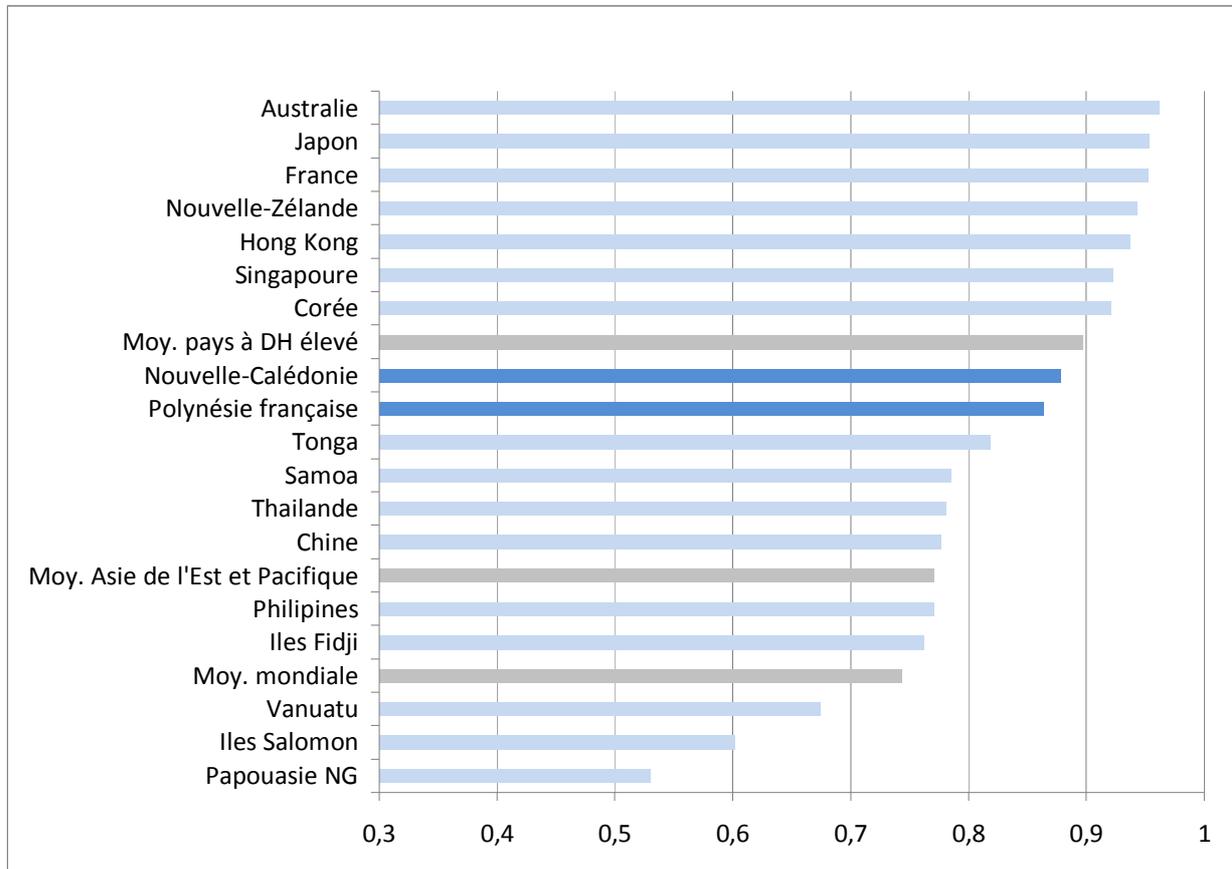
Sources : CEROM, 2008-a et World Bank, 2009.

La Nouvelle-Calédonie, le plus riche de trois territoires français du Pacifique, est mieux placée que la Nouvelle-Zélande (ce qui ne signifie pas que le pouvoir d'achat en Nouvelle-Calédonie soit supérieur à celui de la NZ, le PIB n'étant pas mesuré en PPA).

On constate surtout que les Petits Etats Insulaires (PEI) de la zone ont une richesse par habitant très faible. Ces inégalités inter-pays sont aggravées par les transferts internationaux. Ainsi, le niveau de transferts par habitant en Nouvelle-Calédonie est 40 fois supérieur à la moyenne des transferts par habitants des autres PEI du Pacifique (DME, 2005).

Les écarts de richesse entre pays de la région Asie-Pacifique sont également attestés par leur niveau de développement humain, mesuré par l'Indice de Développement Humain (IDH).

Graphique n° 6 : Indicateur du développement humain (IDH 2005)



Sources : CEROM 2008-a et PNUD 2007/2008.

L'Australie est le premier pays de la zone en termes d'IDH (3<sup>ème</sup> rang mondial), suivie, hors économie émergentes, de la Nouvelle-Zélande et de la Nouvelle-Calédonie.

Hormis la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie Française, aucun PEI du Pacifique ne figure parmi les cinquante premiers pays en termes d'IDH. Le premier, Tonga, est au 55<sup>ème</sup> rang mondial, suivi des Samoa occidentales (77<sup>ème</sup>).

Cette section s'attache à décrire l'impact de la crise économique des *subprimes* pour les pays de la région Asie-Pacifique en distinguant:

- les économies développées (Australie, Japon, Nouvelle-Zélande ;
- les économies émergentes de la zone (Corée, Chine, Singapour...);
- les économies en développement (les PEI du Pacifique).

## 2.2. Les économies développées

Les économies développées de la zone Asie-Pacifique sont le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

Ces trois économies ont été touchées par les conséquences de la crise des subprime environ un an après le début de celle-ci. (Le Japon est considéré comme l'économie la plus touchée par la crise après les EU.)

L'Australie a connu sur 2008 un important ralentissement économique (-2 points de croissance), tandis que la Nouvelle-Zélande et le Japon sont entrés en récession. En 2009, le Japon connaît une contraction très importante de son PIB réel (-5,2%), couplée à une situation de déflation.

Tableau n° 1 : La croissance économique et l'inflation des économies développées de la région Asie-Pacifique de 2007 à 2009

	Croissance du PIB réel				Inflation			
	2007	2008	2009	2010	2007	2008	2009	2010
Australie	4.2%	2.3%	1.2%	2.4%	2.3%	4.4%	1.8%	2.5%
Japon	2.4%	-1.2%	-5.2%	1.3%	0.1%	1.4%	-1.4%	-0.5%
Nouvelle-Zélande	3.0%	-0.5%	-0.5%	1.8%	2.4%	4.0%	2.1%	2.0%

Sources : ONU, 2009 et ONU, 2010.

Pour lutter contre les effets de la crise économique, Australie, Japon et Nouvelle-Zélande ont mis en œuvre des plans de relance :

- le Japon a décidé un plan de relance correspondant à 2% de son PIB, et prévu pour s'étaler de 2008 à 2010 ;
- l'Australie a décidé un plan d'environ 1% de son PIB en 2008, suivi d'un autre de 3,6% de son PIB pour 2009 ;
- la Nouvelle-Zélande a annoncé un plan début 2009 (c'est-à-dire après le Japon et l'Australie), pour un montant plus modeste de 0,4% de son PIB.

Dans les trois pays le financement des plans fait appel à la création monétaire (fortement pour l'Australie). Les plans sont donc en partie inflationnistes. Dans les trois pays les banques centrales ont fortement réduits leurs taux d'intérêt directeurs entre 2008 et 2009.

Les prévisions de croissance pour ces pays en 2010 sont plutôt favorables. Le Japon devrait renouer avec la croissance, tout en maintenant une politique monétaire expansionniste au moins jusque fin 2010 (ONU, 2010, pp. 43-44). L'Australie renouerait en 2010 avec une croissance supérieure à 2%, ce qui signifie que l'Australie a traversé la crise sans réelles difficultés (l'année 2010 étant la 19<sup>ème</sup> année consécutive de croissance). Cette résistance atypique s'explique par la mise en place de politiques monétaires et budgétaires expansionnistes (la hausse dépenses publiques compensant à peu près parfaitement la baisse de la demande privée) ainsi que par un secteur financier qui apparaît sain et robuste (ONU, 2010, p. 79).

Après cinq trimestres consécutifs de contraction, l'économie néo-zélandaise a semblé sortir de la récession à la mi-2009, après que la banque centrale ait fortement diminué ses taux d'intérêt directeurs (6 points de baisse entre juin 2008 et mai 2009). (ONU, 2010, p. 80 et p. 87)

## 2.3. Les économies émergentes

### 2.3.1. La baisse des bourses

C'est à partir de la chute de la banque Lehman Brothers (15 septembre 2008) que les bourses des pays en développement et des pays émergents ont connu de lourdes pertes.

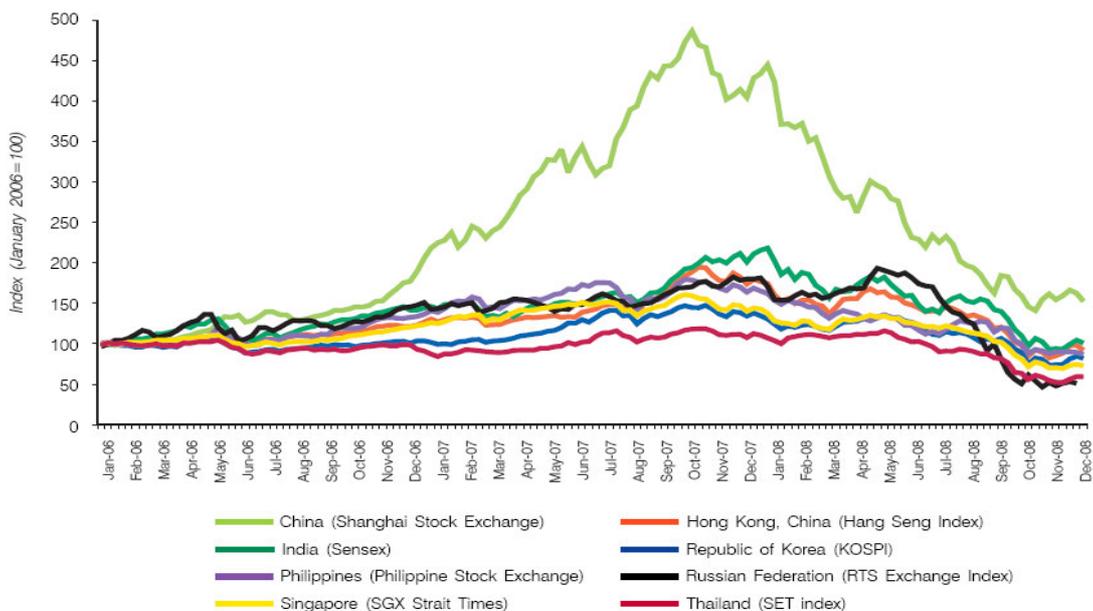
Les effets ont été les mêmes que dans les pays occidentaux, les pays asiatiques connaissant notamment un « credit crunch » à partir du dernier trimestre 2008. Cette pénurie de crédit s'est accompagnée d'une hausse des taux d'intérêt beaucoup plus prononcée que lors de la crise dite « asiatique » de 1997.

La raréfaction du crédit avait deux causes principales :

- la réticence des banques à prêter (cas général) ;
- l'émission importante de bons du trésor américains, vus comme des placements exempts de risque (cas plus spécifique aux pays asiatiques dont beaucoup doivent « recycler » d'importants excédents commerciaux, au premier rang desquels figure la Chine, et qui se tournent largement, en temps normal, vers les bons du Trésor américains).

Cette situation a, à son tour, pesé à la baisse sur les marchés actions de la région Asie-Pacifique. Il est toutefois notable que la baisse des bourses de la région est restée inférieure à celle des bourses européennes ou d'Amérique Latine (ce qui peut-être interprété comme la perception par les marchés d'un risque pays inférieur pour les pays d'Asie-Pacifique).

Graphique n° 7 : L'évolution boursière pour les pays émergents de la région Asie-Pacifique



Source : ONU, 2009.

Dans la plupart de ces pays les actifs financiers ne représentent qu'une faible part de la richesse des ménages et du financement des investissements (la transmission, en interne, de la crise financière à l'économie réelle est donc ralentie).

*A contrario*, ce sont donc les économies les plus développées qui seront les plus touchées par la baisse des marchés financiers (Corée, Singapour, Hong Kong...): plus les économies bénéficient d'un système financier développé et plus la demande est ralentie par la chute des bourses (effet patrimoine).

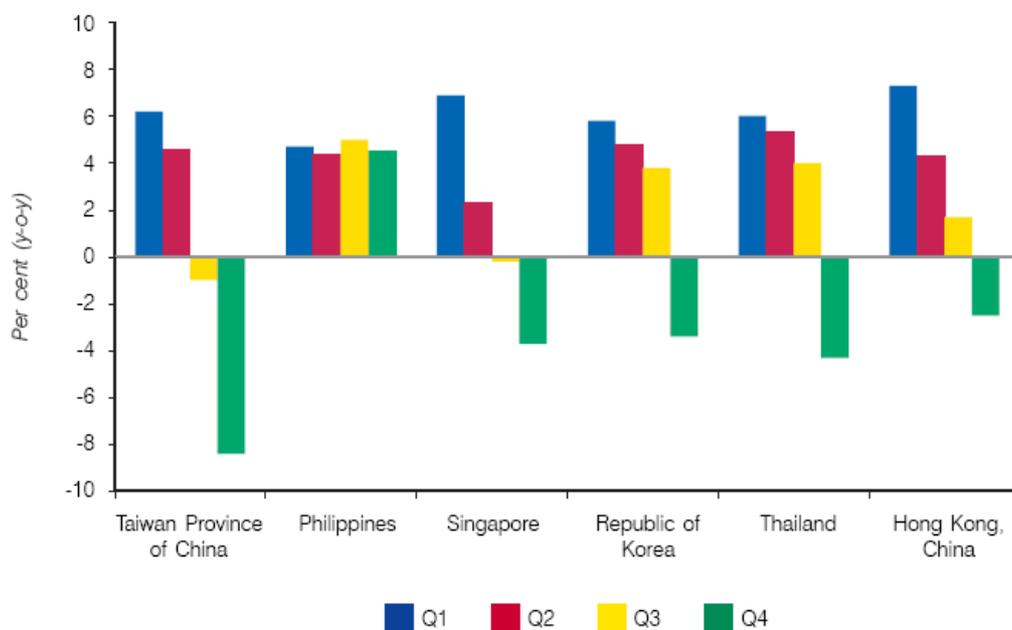
### 2.3.2. La baisse des marchés immobiliers

La baisse des prix de l'immobilier a suivi celle des actifs financiers fin 2008.

Cette baisse avait des causes différentes de la baisse connue aux EU. Plutôt que l'explosion d'une bulle immobilière, la baisse des prix dans la région Asie-Pacifique est venue des connections avec les établissements financiers internationaux. Ainsi, par exemple, au moment de sa faillite, la banque Lehman Brothers avait investi environ un milliard de dollars dans l'immobilier en Thaïlande, et un montant équivalent à HK et en Chine continentale. Or, pour la plupart des pays de la zone, l'immobilier avait été un des secteurs moteurs de la croissance de la décennie écoulée.

Le retournement des marchés immobiliers fut donc un facteur supplémentaire de ralentissement économique.

Graphique n° 8 : La croissance du PIB réel des pays émergents de la région Asie-Pacifique par trimestres 2008



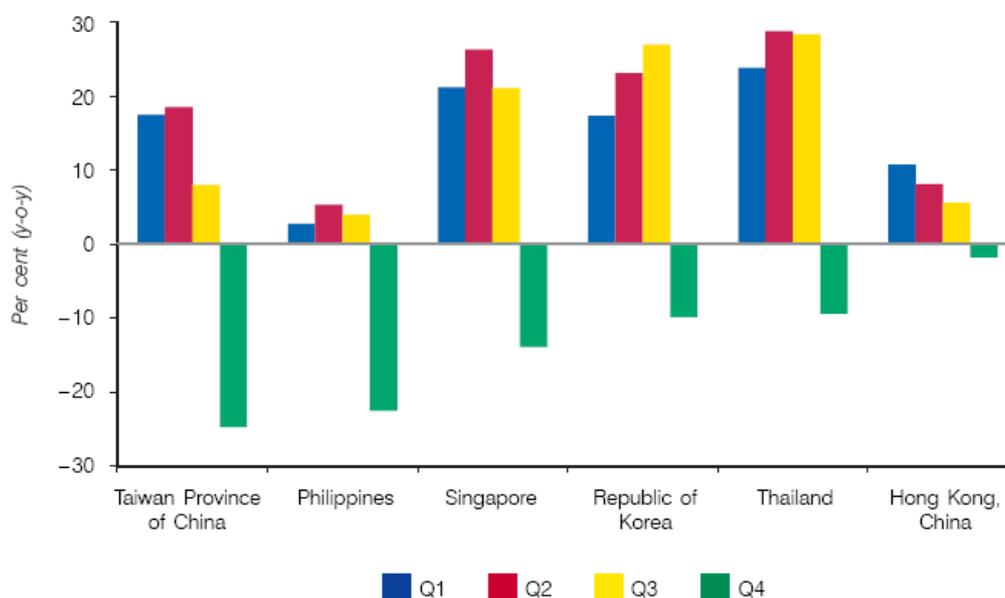
Source : ONU, 2009.

### 2.3.3. Les exportations

Les exportations de pays de la zone ont connu un brusque retournement au dernier trimestre 2008, du fait du ralentissement de l'activité chez les partenaires occidentaux.

Ainsi, par exemple, les exportations de Singapour, qui avaient crû de 20% lors des trois premiers trimestres 2008 ont chuté de 14% au 4<sup>ème</sup> trimestre. D'autres pays (Thaïlande, Corée du Sud, Taïwan) ont connu une situation similaire. Ces pays ont connu une croissance négative au 4<sup>ème</sup> trimestre 2008 (de l'ordre de -3 à -4%).

Graphique n° 9 : L'évolution des exportations des pays émergents de la région Asie-Pacifique en 2008



Source : ONU, 2009.

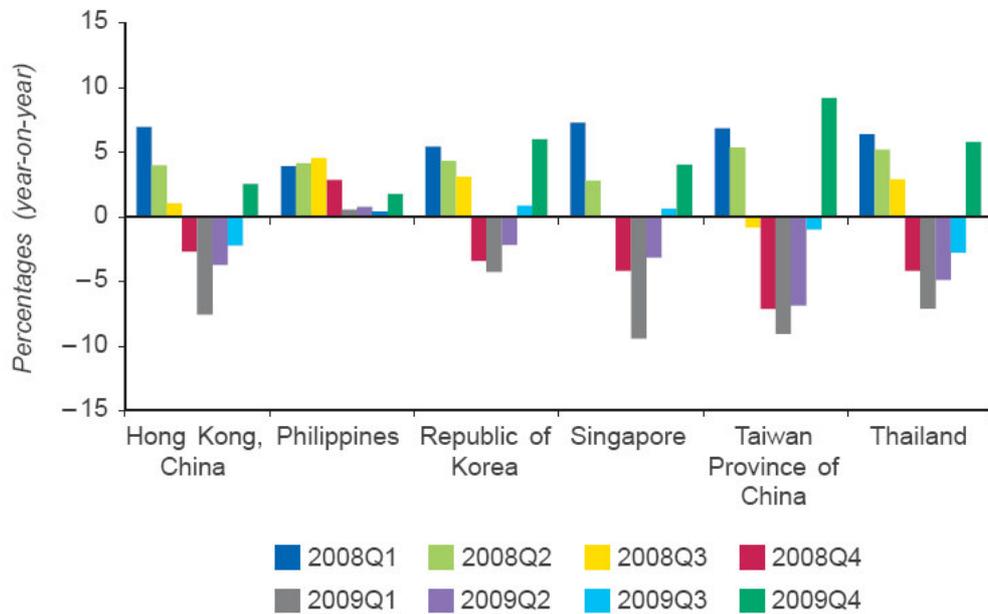
On constate qu'en 2008, pour la plupart des pays de la zone, la demande intérieure a davantage contribué à la croissance que les exportations nettes.

On peut en déduire ainsi qu'une clé du redémarrage économique résidait dans une reprise préalable de la consommation intérieure de ces pays.

### 2.3.4. Perspectives de croissance

La plupart des économies émergentes de la zone ont connu une contraction de leur PIB au 4<sup>ème</sup> trimestre 2008, cette contraction s'aggravant au 1<sup>er</sup> trimestre suivant pour durer trois ou quatre semestres de suite (cinq pour Taïwan, premier touché par la crise).

Graphique n° 10 : L'évolution des PIB de six économies exportatrices par trimestre en 2008 et 2009



Source : ONU, 2010.

On constate que les économies exportatrices renouent avec la croissance au dernier trimestre 2009. Pour plusieurs d'entre-elles le taux de croissance du PIB au dernier trimestre 2009 rejoint les niveaux de croissance atteint avant la transmission de la crise, au premier trimestre 2008.

## 2.4. Les petits États insulaires du Pacifique

### 2.4.1. Présentation des PEI du Pacifique

La région comprend quinze petits États insulaires dispersés dans l'océan sur une superficie de la taille du continent africain. Ces États rassemblent une population de 9,55 millions d'habitants.

Carte n° 1 : Les PEI du Pacifique



Le développement des marchés à l'export, essentiel pour la croissance économique grâce aux économies d'échelle réalisées, est limité par l'éloignement des principaux marchés (Duncan et Nakagawa, 2007). Il est donc difficile pour les PEI de la zone de faire face à la concurrence des grands pays de la région dans la production de biens à faible valeur ajoutée (Duncan et Voigt-Graf, 2010).

L'emploi à l'étranger et les transferts de travailleurs émigrés à leur famille sont des déterminants importants de l'économie de certains PEI, alimentant ainsi la demande interne. La pression démographique et le manque d'opportunité d'emploi localement ont tendance à augmenter encore la dépendance de ces économies par rapport à ces transferts privés et donc à la situation des marchés du travail des grands pays voisins.

Cette émigration est possible grâce aux qualifications des travailleurs expatriés ; des opportunités d'emplois saisonniers dans les secteurs agricoles en Australie et Nouvelle-Zélande sont récemment apparues<sup>10</sup>. La durée de l'emploi à l'étranger, la destination, les compétences des travailleurs migrants ont également un impact sur l'emploi dans les pays d'origine ; certains migrants rentrent avec de l'expérience et des meilleures compétences, permettant ainsi des externalités de capital, ou à l'inverse, le départ définitif de personnes qualifiées pénalise le pays d'origine, le privant de générateurs d'emplois.

<sup>10</sup> Depuis 2007, la Nouvelle-Zélande autorise 5 000 visas par an pour les travailleurs agricoles saisonniers, tous les pays du Pacifique sont éligibles (sauf Fidji). L'Australie a mis en place un programme similaire en août 2008 (limité à 2 500 visas). Ces sont là les premières opportunités pour des travailleurs peu ou pas qualifiés de migrer et de constituer une épargne importante.

Tableau n° 2 : Transferts de travailleurs émigrés dans les PEI du Pacifique,  
2000-2008 (% du PIB)

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Fiji	1.6	1.7	1.5	6.3	7.5	7.4	6.2	6.0	6.2
Kiribati	10.5	11.2	9.7	7.7	7.0	6.6	6.6	5.5	6.4
PNG	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1
Samoa	19.5	18.8	17.1	14.0	22.8	25.3	24.0	22.0	25.2
Solomon Islands	0.7	0.7	0.9	1.7	3.2	2.3	5.7	4.8	3.9
Tonga	30.1	39.0	44.3	32.7	33.3	30.3	30.3	38.4	35.8
Vanuatu*	14.3	22.6	1.8	1.4	1.5	1.4	1.2	1.0	1.2

*Source : Duncan et Voigt-Graf, 2010.*

En raison de leur isolement géographique, de leur faible population, et de leur vulnérabilité aux chocs externes, ces PEI ont à faire face à de réelles difficultés socio-économiques<sup>11</sup> auxquelles s'ajoutent la crise économique mondiale et le réchauffement climatique.

La situation économique de ces pays s'est encore détériorée ces dernières années. La forte augmentation des prix du pétrole et des produits alimentaires en 2007-2008 – et ses effets négatifs sur les finances publiques, la dette publique, les revenus réels et l'emploi<sup>12</sup> – a fragilisé les PEI du Pacifique devant maintenant lutter contre les effets négatifs de la crise économique mondiale (Duncan et Voigt-Graf, 2010).

L'inflation devient également un problème pressant pour la plupart de ces économies, bien que la décrue des cours du pétrole soit un élément modérateur. L'inflation moyenne des PEI du Pacifique était de 2,7% en 2007, puis de 8,7% en 2008 (choc sur les prix du pétrole, des matières premières et des produits agricoles) et aux alentours de 5,5% en 2009. Hormis la Papouasie Nouvelle-Guinée, l'inflation 2009 était, dans tous ces pays, largement supérieure à la croissance du PIB réel.

---

<sup>11</sup> Comme le montrent les graphiques n°5 et n°6, ces PEI ont les richesses par habitant et les IDH les plus faibles de la région.

<sup>12</sup> Cette hausse des prix a non seulement déséquilibré la balance commerciale de ces pays, mais a également entraîné des difficultés budgétaires pour plusieurs d'entre eux, dans lesquels le prix de l'électricité est subventionné.

Tableau n° 3 : La croissance économique et l'inflation  
des PEI de la zone Asie-Pacifique de 2007 à 2009

	Real GDP growth			Inflation		
	2008	2009	2010	2008	2009	2010
Oceania	2.0	1.0	2.3	4.4	1.9	2.5
Cook Islands	-1.2	-0.1	0.8	7.8	6.5	6.3
Fiji	-0.1	-2.5	1.9	7.7	3.7	3.4
Kiribati	3.4	1.5	0.8	18.6	6.6	5.9
Marshall Islands (the)	-2.0	0.5	0.5	17.5	9.6	5.9
Micronesia (Federated States of)	-1.0	0.5	0.5	6.8	2.9	7.4
Nauru	1.0	1.0	2.0	4.5	1.8	2.3
Palau	-1.0	-3.0	-1.0	12.0	5.2	6.7
Papua New Guinea	6.7	4.5	8.5	10.6	6.9	7.1
Samoa	-4.9	-0.8	0.5	11.5	6.1	6.9
Solomon Islands	6.9	0.4	2.4	17.2	8.0	7.0
Tonga	1.2	0.4	0.4	10.4	1.6	1.9
Tuvalu	1.5	1.0	1.6	5.3	3.8	3.5
Vanuatu	6.6	3.0	4.6	4.8	4.5	5.0

*Source : ONU, 2010.*

On constate notamment que la croissance économique de la région se monte à 4,8% en 2008<sup>13</sup>. La croissance est moindre en 2009 (4,3%), mais reste élevée en termes réels du fait de la baisse de l'inflation. Ces chiffres témoignent d'une moindre transmission internationale de la crise jusqu'aux pays pauvres du Pacifique (et également du fait que ces pays non pourvus d'un système financier moderne ne subissent pas une chute boursière).

#### *2.4.2. Les mécanismes de transmission de la crise aux PEI du Pacifique*

La crise financière a d'abord eu des impacts limités sur les PEI du Pacifique, puisque leurs secteurs financiers étaient relativement peu connectés aux marchés financiers internationaux. Les systèmes bancaires de ces pays demeurent peu développés, de même que les crédits domestiques, qui sont essentiellement constitués de prêts de court terme à la consommation.

Après la hausse du cours du pétrole, qui atteignit un pic en 2008, la crise économique a touché les PEI du Pacifique à partir de 2008, mais indirectement, c'est-à-dire à travers le ralentissement économique de leurs principaux partenaires commerciaux (pour le détail du mécanisme de transmission de la crise à la région Pacifique, voir PNUD, 2009, pages 27 et suivantes).

Les principaux canaux de transmission de la crise dans les PEI du Pacifique sont (Duncan et Voigt-Graf, 2010) :

- Les exportations ; alors que la crise économique mondiale a permis de lâcher la pression sur le prix du pétrole, les pays de la zone ont vu un déclin de la demande et du prix de leurs exportations.

<sup>13</sup> Bénéficiant d'une forte demande et de prix élevés pour leurs exportations, la Papouasie-Nouvelle-Guinée (exportant essentiellement pétrole, or, café, cacao, huile de palme) et les Iles Salomon (exportant essentiellement bois, cacao et huile de palme) ont été les économies du Pacifique ayant connu la plus forte croissance.

- Les transferts de travailleurs émigrés à leur famille ; ces transferts ont diminué en raison de la récession et du chômage dans les économies développées employant des immigrants originaires de ces pays (l’Australie, la Nouvelle-Zélande et les EU sont les principaux employeurs de ces travailleurs émigrés ; les opportunités se sont réduites en Nouvelle-Zélande et aux EU en 2008 et 2009 (taux de chômage respectivement de 8 et 10%), et bien que l’Australie ait été moins affectée par la crise, son taux de chômage est estimé à 6%).
- Le tourisme ; la récession aux EU et en Nouvelle-Zélande, associée au ralentissement économique en Australie, est un facteur de déclin pour les arrivées de touristes dans des pays tels que Fiji, Samoa, Vanuatu, Palau et les Iles Cook, dont le tourisme est devenu la principale source de croissance économique.
- Les revenus des Trust Funds ; la baisse des marchés a également réduit les valeurs et les revenus des fonds en gestion déléguée<sup>14</sup>.

Le tableau suivant présente les pays touchés par les mécanismes de transmission de la crise<sup>15</sup>.

Tableau n° 4 : Impact de la crise économique mondiale sur les PEI du Pacifique.

	Déclin du commerce et perte de revenu du gouvernement	Transferts de travailleurs émigrés	Tourisme	Aide étrangère	Revenus de Trust Funds
Etats fédérés de Micronésie	✓	✓	✓		✓
Iles Cook	✓	✓			
Iles Fidji	✓	✓	✓		
Iles Marshall	✓	✓			✓
Iles Salomon	✓	✓			
Kiribati	✓	✓			✓
Nauru	✓				✓
Palaos	✓	✓	✓		✓
Papouasie N <sup>elle</sup> -Guinée	✓				
Samoa	✓	✓			
Timor Oriental	✓				
Tonga	✓	✓	✓		
Tuvalu	✓	✓			✓
Vanuatu	✓				

Source : Feeny, 2010.

De façon plus générale, l’appréciation du dollar dans la première moitié de 2010 devrait détériorer les termes de l’échange pour de nombreux PEI du Pacifique.

<sup>14</sup> Certains pays de la région ont profité de la période de « boom » des matières premières pour « recycler » les surplus obtenus en les confiant à des institutions financières dédiées (différentes de fonds souverains, car non détenus par ces pays eux-mêmes, ce qui correspond à un cas de gestion déléguée).

Le problème qui est survenu est qu’avec l’effondrement des marchés et la crise, donc des profits futurs attendus en baisse, les rendements de ces placements sont devenus inférieurs à ce qu’ils étaient et aux anticipations ; il y a donc eu également chute des revenus issus de cette gestion déléguée.

<sup>15</sup> Pour une description de la situation de chacun de ces pays, voir Duncan et Voigt-Graf (2010).

Si ces pays subissent moins que d'autres les effets de la crise, ils possèdent cependant les populations les plus vulnérables. Or, l'arsenal des politiques macroéconomiques à la disposition des gouvernements des petites économies ouvertes du Pacifique est limité.

Vu la taille de leur économie, seuls Fidji, la Papouasie Nouvelle-Guinée et, dans une moindre mesure, les Iles Salomon, Tonga et le Vanuatu sont capables de mettre en œuvre des politiques budgétaires et monétaires indépendantes.

Puisque les Iles Marshall, les Etats fédérés de Micronésie et Palau utilisent le dollar américain et que Kiribati, Nauru et Tuvalu utilisent le dollar australien, ils ne peuvent pas avoir de politique monétaire indépendante, ni agir sur leur taux de change. Ces pays subissent pleinement les changements dans les prix internationaux, puisque tous les ajustements aux chocs exogènes doivent être supportés par leur secteur réel (Jayaraman, 2009).

Quant aux pays pouvant en théorie développer des politiques économiques indépendantes, ils sont le plus souvent très pauvres et très dépendants de l'aide internationale. Malgré cela, plusieurs pays du Pacifique ont lancé des plans de stimulation de l'économie (politique budgétaire). A Fidji, le gouvernement a supprimé des droits de douanes et la TVA sur certains biens alimentaires de base, augmenté le seuil d'imposition sur le revenu et subventionné des services collectifs (bus)<sup>16</sup>. D'autres gouvernements des PEI du Pacifique ont mis en place, dès 2008, des programmes pour encourager les banques commerciales et les institutions financières gouvernementales à réduire les taux d'intérêt et à augmenter les prêts à destination des entreprises. Ces programmes d'encouragement sont l'expression d'une politique monétaire.

#### 2.4.3. Perspectives à moyen et long terme

De façon générale, les prévisions de croissance des PEI du Pacifique sont revues à la baisse.

Tableau n° 5 : Prévisions de croissance réelles (entre parenthèse : prévisions 2008).

Countries	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
<b>Fiji Islands</b>	3.4 (3.6)	-6.6 (-3.1)	1.2 (1.9)	2.4 (2.8)	1.9 (2.9)	1.5		2.9
<b>Kiribati</b>	3.3	-0.5	3.4	1.5	1.1	1.1	1.1	1.1
<b>Marshall Islands</b>	2.4 (4.0)	3.3 (3.5)	-2.0 (3.0)	0.5 (2.5)	0.8 (2.3)	(1.8)		
<b>Papua New Guinea</b>	2.3 (3.7)	4.1 (4.3)	7.2 (3.7)	3.9 (4.4)	3.7 (4.7)	3.3 (4.0)	3.0	2.4
<b>Samoa</b>	5.4 (3.0)	1.0 (3.5)	6.4 (3.0)	-4.9 (3.5)	-0.8 (3.5)	-0.6 (3.5)	1.1 (3.5)	
<b>Solomon Islands</b>	6.1 (6.1)	10.3 (5.4)	7.3 (4.2)	4.0 (2.8)	3.4 (1.6)	2.5 (1.5)		
<b>Tonga</b>	0.8 (-3.5)	-3.2 (0.8)	1.2 (1.3)	0.4 (1.3)	0.3 (1.2)	2.3	1.7	
<b>Vanuatu</b>	7.4 (5.5)	6.8 (5.0)	6.6 (4.1)	3.0 (3.0)	3.5 (3.0)	4.2		

Source : Duncan et Voigt-Graf, 2010<sup>17</sup>.

<sup>16</sup> Les Samoa américaines, Guam et les Iles Marianne du Nord sont, quant à elles, incluses dans le vaste plan de relance américain de 2008.

<sup>17</sup> Voir pages 13 à 15 pour la discussion des prévisions par pays.

Les prévisions sont toujours très bonnes pour les économies de la Papouasie Nouvelle-Guinée (PNG) et du Vanuatu (les réformes mises en place en Papouasie Nouvelle-Guinée portent leurs fruits, la situation sur le marché du travail s'améliore<sup>18</sup> ; les bonnes performances du Vanuatu sont également dues à des réformes et à une bonne gestion macroéconomique).

Au sein de la région, on assiste à un lent glissement des secteurs porteurs de la production et de l'emploi, de l'agriculture vers l'industrie et les services.

Tableau n° 6 : Contribution des secteurs d'activité à la valeur ajoutée (en% du PIB).

<i>Pays (année)</i>	<i>Agriculture</i>	<i>Industrie</i>	<i>Services</i>
Fidji (2006)	13	23	64
Kiribati (2006)	3	6	90
PNG (2008)	33	48	19
Samoa (2008)	11	29	60
Iles Salomon (2008)	32	7	62
Vanuatu (2007)	14	9	77

*Source : World Bank Indicators database.*

Si l'agriculture demeure importante à Fidji, en PNG et aux Iles Salomon, le développement récent des services est rapide. Le tourisme est la source principale de la croissance pour plusieurs PEI, c'est même le premier secteur de l'économie à Fidji. Cependant cette dépendance grandissante au tourisme et aux revenus qui en découlent augmente la vulnérabilité des PEI aux chocs externes.

La diversification de l'économie est donc nécessaire. De nouvelles réformes devraient encourager cette évolution, encourageant l'investissement privé et assurant une diversification suffisante de l'économie pour mieux protéger les PEI des chocs externes.

Après le secteur aérien, la libéralisation dans le secteur des télécommunications en est une bonne illustration (Fidji, PNG, Samoa, Tonga et Vanuatu). La baisse du coût des communications permet de lever en partie la contrainte de l'éloignement géographique de leurs principaux marchés, permettant d'améliorer la situation des activités existantes (telles que le tourisme ou l'agriculture), et en créer de nouvelles (centres d'appel). (Duncan et Voigt-Graf, 2010)

---

<sup>18</sup> Voir Batten, Gouy et Duncan (2009).

### **3. L'impact de la crise économique actuelle pour les territoires français de la région Asie-Pacifique.**

#### **3.1. Aperçu économique comparé des territoires français du Pacifique**

Tableau n° 7 : les principaux indicateurs économiques des territoires français du Pacifique

	Nouvelle-Calédonie	Polynésie française	Wallis-et-Futuna
Population	245 580	260 800	13 455
IDH	0,878	0,864	n.d.
PIB par habitant (euros)	24 900	17 500	10 100
Taux de chômage	7% <sup>19</sup>	11,7	n.d.
Taux de couverture	36% <sup>20</sup>	8,5%	0,25%
Transferts de l'Etat (Mds euros)	1,14	1,58	0,09

Sources : Institut de la Statistique et des Études Économiques de la Nouvelle-Calédonie (ISEE), Institut de la statistique de la Polynésie française (ISPF), IEOM (2010-a).

#### **3.2. La conjoncture économique en Nouvelle-Calédonie**

##### **3.2.1. Les effets de la crise pour la Nouvelle-Calédonie : La situation du nickel**

La crise économique a entraîné, dès son début, un retournement des cours des matières premières. Or, le niveau excessivement élevé des cours des matières premières et du pétrole, début 2008, était le reflet de mécanismes spéculatifs. Les difficultés sur les marchés des actions ont incité les fonds spéculatifs à se tourner vers les matières premières et vers le pétrole, considérés comme des secteurs relativement sûrs (voir annexe en n° 1 le mécanisme des bulles successives). La spéculation crée donc des recettes massivement réinjectées dans la spéculation, qui est alors auto-entretenu et ne peut s'arrêter qu'en cas de choc au niveau de l'économie réelle (baisse importante et/ou brutale de la demande...).

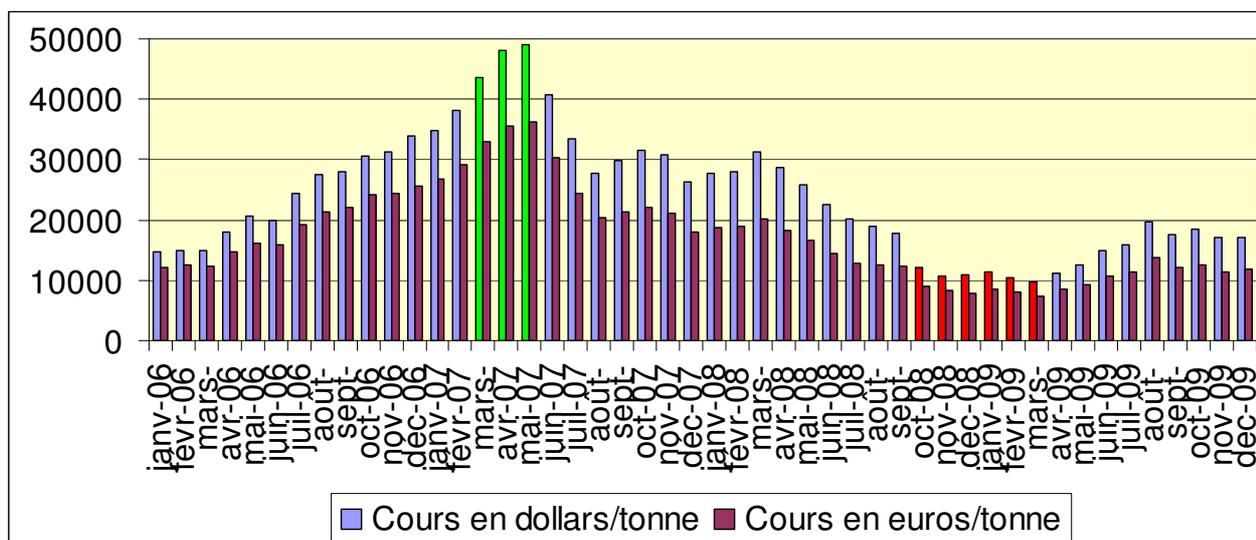
La crise des *subprime* a été annonciatrice de ce choc. Dès lors, des hausses de cours ne sont plus anticipées et le mécanisme décrit *supra* s'inverse. Les opérateurs sur les marchés (dont les marchés des matières premières) anticipent des baisses de cours, ils décident donc de vendre et précipitent la chute des cours (c'est la phase d'éclatement de bulle) : les craintes d'une contagion de la crise financière à l'économie réelle ont provoqué une baisse généralisée des indices boursiers internationaux et fait chuter le prix du pétrole, comme celui des autres matières premières.

Le nickel a connu lui aussi une phase de bulle puis un effondrement de son cours. Le graphique suivant indique l'évolution des cours du nickel de 2006 à 2009.

<sup>19</sup> Chiffre 2007 (CEROM, 2008, p. 19). A noter que 2007, période de pré-crise, correspondait à une forte activité économique, notamment du fait de la construction de l'usine métallurgique de Vale Inco dans le Sud de la Nouvelle-Calédonie).

<sup>20</sup> 75% en 2007.

Graphique n° 11 : Évolution des cours du nickel de 2006 à 2009



Source : LME ; Unité : dollars par tonne.

La tonne de nickel est passée de plus de 49 000 dollars en mai 2007 (moyenne mensuelle) à 10 700 dollars en novembre 2008 (moyenne mensuelle).

Or, si cette baisse des cours du nickel profite aux pays consommateurs de nickel, ce n'est pas le cas de la Nouvelle-Calédonie qui en tire une part cruciale de ses recettes. On constate d'ailleurs que le taux de couverture de la Nouvelle-Calédonie a atteint un pic en 2007 (75%), concomitamment au cours record du nickel, avant de chuter très fortement en 2008 (43% en 2008 et 36% en 2009) – cf. également graphique n° 15. Les conséquences pour la Nouvelle-Calédonie (dès 2009) sont l'effondrement de la fiscalité nickel : les recettes fiscales du nickel passant d'environ 22 milliards en 2008 à zéro en 2009.

Subséquentement, le budget primitif 2009 de la Nouvelle-Calédonie a diminué de 5,5% et les dotations aux collectivités (dont les provinces) de 7% (le budget supplémentaire 2009 ne comportant pas réellement de nouvelles recettes fiscales).

### 3.2.2. La conjoncture récente en Nouvelle-Calédonie

2009 est l'année au cours de laquelle la crise économique a impacté l'économie calédonienne. « Les moteurs traditionnels de la croissance du territoire tels que l'emploi, l'investissement, la consommation des ménages, ont ainsi perdu de leur dynamisme » (IEOM, 2010-a).

La production sur mine en début d'année a été fortement handicapée par les intempéries, ainsi que par la suspension de la production de l'usine de Yabulu en Australie (en partie alimentée par du minerai calédonien). « La production au 1<sup>er</sup> trimestre s'est élevée à 992 milliers de tonnes humides, soit la production trimestrielle la plus faible depuis 18 ans » (IEOM, 2010-a).

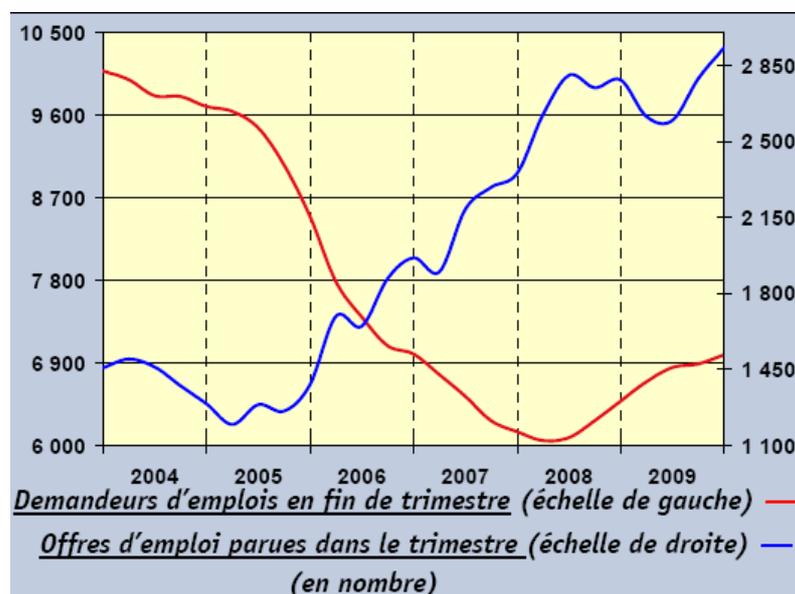
La seconde moitié de l'année 2009 est cependant plus favorable. Le cours moyen du nickel au LME repasse au-dessus de 6 \$ la livre en juin, puis au-dessus de 7 \$ la livre à partir de juillet (alors qu'il oscillait entre 4 et 5 \$ la livre entre janvier en mai). Cette augmentation du cours permet mécaniquement de stimuler la croissance des exportations calédoniennes en valeur (et donc de soutenir le PIB calédonien). Au total, cependant, la production de minerai sur l'ensemble de l'année 2009 se trouve en recul de 7%.

La seconde recette d'exportation, la crevette d'élevage, se trouve dans une situation très difficile (du fait de problèmes sanitaires) : les exportations 2009 se montent à 1 079 tonnes, ce qui correspond au plus faible volume exporté par la filière depuis 10 ans.

Le tourisme s'affiche également en berne : suivant la tendance mondiale, la fréquentation diminue de 4% en 2009 (passant sous la barre symbolique des 100 000 touristes annuels). La fréquentation de touristes en provenance de la métropole diminue de 13,2% et celle des touristes en provenance de la Nouvelle-Zélande diminue de 21%.

Le nombre de demandeurs d'emploi (cf. graphique *infra*), qui avait atteint un minimum à mi-2008, continue à croître en 2009 (+ 7%). « Selon les premières données disponibles (...), l'emploi salarié créé au terme de l'année 2009 s'élève à un peu plus de 1 500, soit la progression la plus faible depuis 2003 » (IEOM, 2010-a).

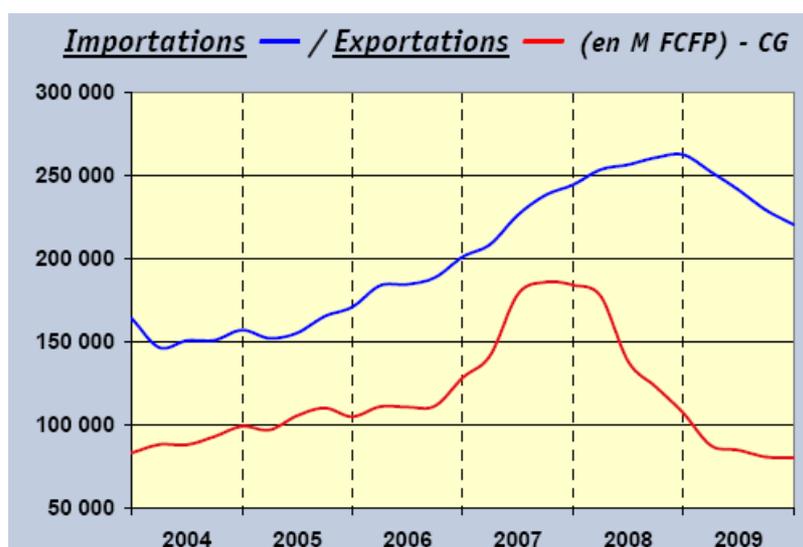
Graphique n° 12 : Evolution des demandes et offres d'emplois



Source : CEROM, 2010, p. 2.

Un autre indicateur macroéconomique témoigne plus certainement du ralentissement économique, il s'agit de l'évolution des importations. Si les exportations sont une variable largement exogène (conditionnée en valeur par le niveau des cours du nickel), les importations sont au contraire une fonction relativement stable du PIB.

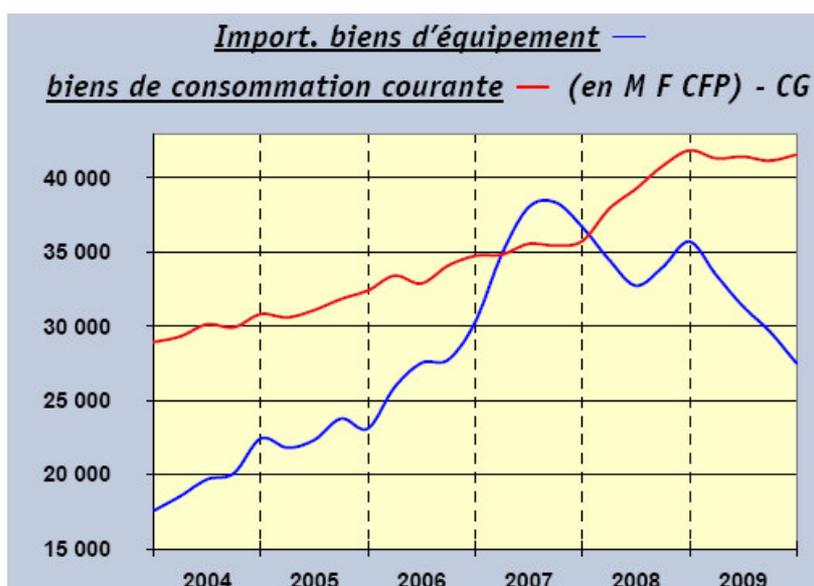
Graphique n° 13 : Evolution des exportations et des importations



Source : CEROM, 2010, p. 5.

Les exportations atteignent un pic en valeur en 2007, avant de chuter au même rythme que les cours mondiaux. La situation des importations est beaucoup plus régulière : elles croissent quasiment sans discontinuer depuis 2004. La baisse constatée en 2009 est liée au ralentissement de l'activité interne. Cette baisse (-16% entre 2008 et 2009) est donc un indice clair d'un retournement de la conjoncture locale au niveau macroéconomique. Si on entre davantage dans le détail, on constate que le retournement touche essentiellement les biens d'équipement (l'importation de biens de consommation courante cessant simplement sa hausse en 2009, cf. *infra* l'analyse d'Olivier Sudrie).

Graphique n° 14 : Evolution des types d'importations



Source : CEROM, 2010, p. 5.

La baisse des importations de biens de consommation courante au premier trimestre 2009 (et sa stabilisation ensuite) peut signifier une baisse de pouvoir d'achat ou le développement d'une épargne de précaution (inquiétude des consommateurs vis-à-vis de l'avenir).

Ce dernier facteur n'est d'ailleurs pas forcément uniquement lié à la crise internationale. Le contexte préélectoral local début 2009 (élections des assemblées de province et du congrès de la Nouvelle-Calédonie) n'était classiquement pas propice à une consommation dynamique (même s'il faut tenir compte de l'inertie entre la demande et les importations).

L'analyse des ventes automobiles confirme un ralentissement de la demande (même s'il ne s'agit pas que de véhicules individuels) puisque, sur 2009, les nouvelles immatriculations de véhicules diminuent de 7,7% (CEROM, 2010). Mais on constate surtout que les importations diminuent de plus en plus fortement lors des trois premiers trimestres (-3%, -10,5%, -22,9%) avant de repartir à la hausse au 4<sup>ème</sup> trimestre 2009 (+9,5%). Les importations de véhicules utilitaires suivent une tendance proche, ce qui augure d'une reprise de la consommation à partir de 2010.

La crise économique qui a touché la Nouvelle-Calédonie à partir de 2008 pour les cours du nickel a impacté l'économie locale en 2009. Les transferts de la métropole ont joué un rôle d'amortisseur des effets de la crise et en ont donc diminué la violence.

Cette période de crise a en outre été, assez classiquement, celle du lancement d'investissements publics structurants. La politique d'investissements publics, engagée par la Nouvelle-Calédonie dans de grands travaux structurants comme le Médipôle de Koutio (agglomération du grand Nouméa), les infrastructures sur la zone Voh-Koné-Pouembout (construction de l'usine métallurgique en province Nord) ou encore l'habitat social, devrait participer activement à stimuler l'économie calédonienne. De même, l'extension de l'aéroport de Nouméa-La Tontouta représente un enjeu économique important, puisque selon la CCI de Nouvelle-Calédonie<sup>21</sup>, à sa livraison, à la mi-2011, pour les Jeux du Pacifique, ce projet aura engendré plus de 3 millions d'heures de travail.

Cet effet de stimulation de l'économie à court terme doit cependant être nuancé. En effet, tous les grands travaux calédoniens (aéroport, hôpital et jeux 2011) vont générer des charges de fonctionnement considérables, ce qui risque de participer à moyen terme à une impasse financière. Il faut également noter que ces grands travaux devraient être tous « livrés » au plus tard fin 2013, ce qui laisse augurer de réelles difficultés économiques en 2014, a fortiori dans le contexte électoral local qui sera lourd de conséquences et donc propice à l'attentisme en matière économique. En effet, selon la majorité qui sortira des urnes à l'occasion des élections locales en 2014, la Nouvelle-Calédonie pourra s'engager dès 2015 dans la série des trois référendums d'accession à la pleine souveraineté prévus par l'accord de Nouméa.

Les perspectives économiques sont donc a priori plus favorables à court terme qu'à moyen ou long termes.

---

<sup>21</sup> [http://www.memento.fr/blog\\_01.php?article=1333](http://www.memento.fr/blog_01.php?article=1333).

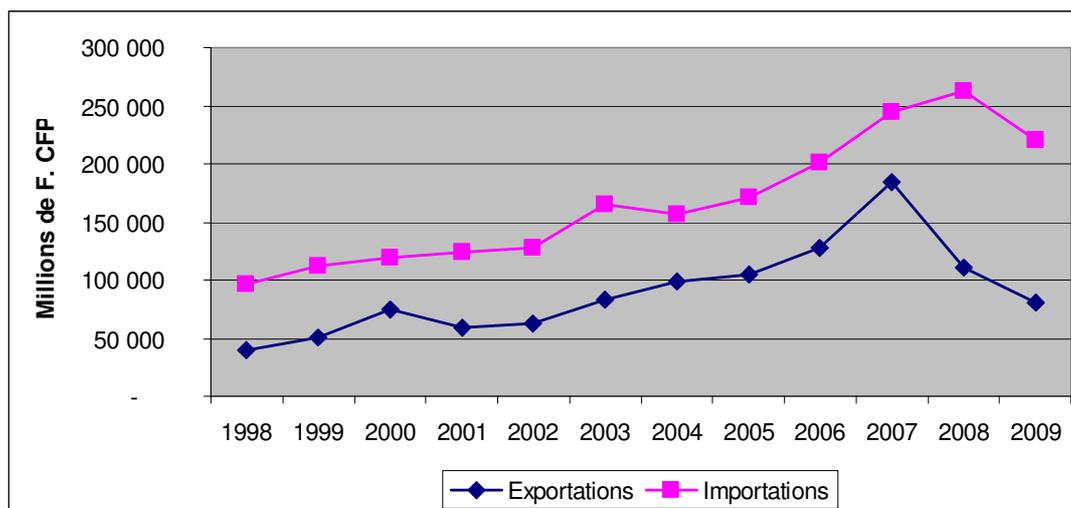
### 3.2.3. Perspectives économiques à moyen et long termes

#### *L'investissement et la dépendance au nickel*

La croissance calédonienne de ces dix dernières années s'est accompagnée d'une diminution relative du poids du secteur public dans l'économie calédonienne. La forte croissance des recettes fiscales a, par ailleurs, pu réduire la dépendance des finances publiques vis-à-vis des transferts métropolitains et permis de financer l'accroissement des dépenses publiques, sans hausse de l'endettement public (celui-ci restant faible). Néanmoins, les finances publiques présentent une fragilité dans leur structure : les recettes sont en partie liées à l'évolution des cours du nickel alors que la hausse récente des dépenses publiques est essentiellement structurelle (CEROM, 2008-a).

Cette forte dépendance au nickel est illustrée par les fortes variations du solde commercial ces dernières années (graphique *infra*). Le commerce extérieur de la Nouvelle-Calédonie est structurellement déficitaire, même si le taux de couverture s'est amélioré dans la période 2004 à 2007.

Graphique n° 15 : l'évolution du commerce extérieur calédonien depuis 1998



Source : ISEE.

En 2009, le déficit commercial atteint 140 milliards, ce qui représente une résorption de 10% par rapport à 2008, mais tout de même un doublement par rapport à 2006 (IEOM, 2010-a). Les transferts de l'Etat français sont supérieurs au déficit des opérations sur biens et services avec l'extérieur. Ces transferts limitent considérablement le déficit de la balance des transactions courantes en 2007 et 2006 et l'équilibraient presque en 2005. Le tableau n° 8 synthétise l'évolution de la balance des transactions courantes depuis 2004.

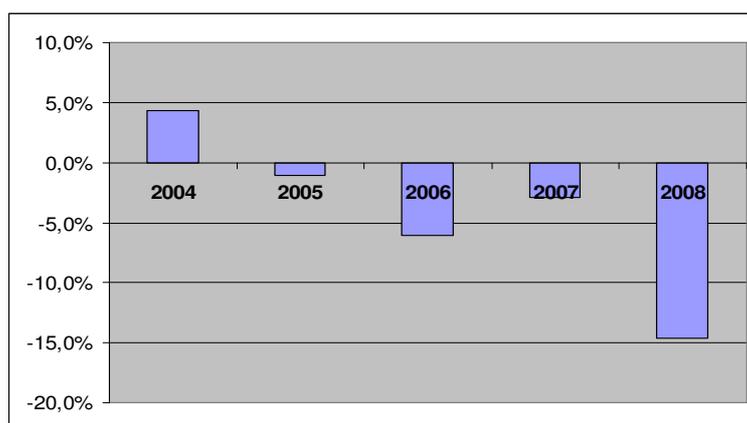
Tableau n° 8 : L'évolution des transactions courantes de la Nouvelle-Calédonie

<i>en millions de F CFP</i>	Crédits			Débits			Soldes		
	2006 (1)	2007 (1)	2008	2006 (1)	2007 (1)	2008	2006 (1)	2007 (1)	2008
<b>COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES</b>	<b>289 732</b>	<b>362 653</b>	<b>302 031</b>	<b>329 094</b>	<b>385 298</b>	<b>408 281</b>	<b>-39 362</b>	<b>-22 645</b>	<b>-106 250</b>
Biens	127 905	186 558	110 552	183 837	225 843	245 955	-55 933	-39 285	-135 403
Services	43 113	47 471	49 295	107 458	115 311	113 574	-64 345	-67 840	-64 279
<i>dont "Voyages"</i>	<i>11 629</i>	<i>12 388</i>	<i>12 347</i>	<i>12 253</i>	<i>13 012</i>	<i>13 651</i>	<i>-625</i>	<i>-624</i>	<i>-1 304</i>
Revenus	57 101	60 297	63 926	16 912	17 290	19 289	40 189	43 007	44 637
Transferts courants	61 613	68 327	78 258	20 887	26 853	29 462	40 726	41 473	48 796

Source : IEOM, 2009-a<sup>22</sup>.

Ramené au PIB calédonien, le solde du compte courant oscille entre +4% et -6% de 2004 à 2007, ce qui pouvait apparaître modéré (a fortiori pour un pays qui ne dispose que d'une unique ressource à l'export). Le graphique n° 16 décrit l'évolution récente du ratio solde du compte courant / PIB (et met notamment en évidence le pic de déficit de 2006).

Graphique n° 16 : Le ratio solde du compte courant / PIB



Source : IEOM, 2009-a.

<sup>22</sup> Le poste « revenus » de la balance des paiements recouvre les revenus du travail (rémunérations des salariés) et les revenus des investissements (investissements directs, investissements de portefeuille et autres investissements). La rubrique rémunérations des salariés recense les salaires reçus de l'extérieur par des résidents polynésiens (en crédit) ou versés par des collectivités ou des entreprises résidentes à des non-résidents (en débit). Le poste « transferts courants » recensent notamment les transferts (hors salaires) des administrations publiques et des collectivités territoriales ainsi que les envois de fonds des travailleurs. Les montants recensés en ressources proviennent essentiellement des administrations publiques métropolitaines (majoritairement l'État) et financent les dépenses d'équipement (investissements, travaux d'infrastructures) et de fonctionnement des administrations publiques de la Collectivité. Les transferts courants recouvrent également les versements de prestations sociales (retraites, etc.) par les organismes de sécurité sociale non-résidents.

La rubrique voyages du poste « services » correspond aux dépenses des non-résidents en Polynésie française (en crédit) et aux dépenses des résidents polynésiens à l'extérieur de la Collectivité (en débit). Cette rubrique permet donc d'apprécier les recettes touristiques nettes.

Outre les transferts, le déficit du compte courant reste dans des normes acceptables, pour plusieurs raisons complémentaires. Une des principales raisons de la « soutenabilité » du déficit réside dans les investissements directs étrangers, liés aux projets métallurgiques. « Le déficit courant de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie est financé en partie par les transferts de capitaux, principalement des investissements directs en provenance de l'étranger » (CEROM, 2008-a, p. 32). Toutefois, en dehors de 2008 (année particulière du fait de la crise et de la chute des cours du nickel), où le ratio s'établit à -15%, le ratio le plus faible correspond à 2006, année où la construction de l'usine du Sud, relancée en 2005, génère de fortes importations de biens d'équipement.

#### *La consommation et le partage de la VA*

Selon Olivier Sudrie (2009), une lecture attentive du mouvement conjoncturel de l'économie hors nickel révèle un certain tassement des rythmes de croissance depuis 2007. Cette tendance à la décélération justifie les programmes de soutien de la croissance par la commande publique. Pourtant, au-delà de cette dépense publique, la répartition actuelle des revenus en Nouvelle-Calédonie fait, selon Sudrie, peser un risque sur sa croissance à long terme.

Dans la plupart des économies développées, la part des profits dans la VA oscille entre 30 et 40%. En Nouvelle-Calédonie, cette part était de 50% il y a 10 ans (20 points de plus qu'en métropole). Cette part s'est accrue depuis 1998, augmentant de 5 points pour atteindre 55% environ. Ce déséquilibre croissant dans la répartition de la VA signifie que la richesse profite de plus en plus au capital et de moins en moins à la main d'œuvre. Il faut y voir une cause majeure à l'acuité de la problématique de la vie chère. Ce phénomène appelle une correction. La méthode la plus immédiate consiste à pratiquer de la redistribution par le biais des prélèvements obligatoires afin d'augmenter les transferts aux ménages. Une seconde méthode, plus efficace, consiste à corriger la répartition des revenus en relevant la productivité du travail et en affectant ces gains prioritairement au facteur qui a contribué à les produire (les travailleurs). Cette stratégie permet d'augmenter à la fois les salaires et les profits (les premiers augmentant plus vite que les seconds) ; elle semble avoir été retenue par le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, qui annonce la compétitivité comme étant le fil directeur de sa politique économique.

#### *La dynamique de la dépendance à l'import*

Cette situation de partage déséquilibré de la VA s'articule avec une dépendance croissante aux importations. Selon CEROM (2008, « L'élasticité des importations en valeur au PIB [est] relativement faible de 1990 à 1998 (0,3) et très élevée de 1999 à 2007 (1,3) ». Ce taux est lié notamment aux projets industriels mais signifie aussi que la consommation calédonienne se tourne largement vers les autres pays. La croissance calédonienne connaît donc un biais favorisant un creusement du déficit commercial. La balance des transactions courantes affiche ainsi un solde déficitaire depuis 2005, dont la tendance est à l'accroissement. Cette tendance est à moyen terme contradictoire avec le partage déséquilibré de la VA : si la part des revenus diminue, et se tourne de plus en plus vers l'import de façon croissante, c'est l'ensemble des débouchés de l'industrie locale de transformation qui sera remis en cause.

Si la tendance se poursuit, le déficit de la balance des transactions courante se creusera et les déficits s'accumuleront. Cette difficulté attire normalement deux solutions alternatives : la dévaluation de la monnaie (qui rééquilibre la balance) ou l'endettement<sup>23</sup>. La dévaluation est du ressort de l'Etat français. La parité actuelle de 119,2 CFP pour un euro a été fixée par le Gouvernement français en application du « Protocole sur la France », annexé au Traité de Maastricht qui stipule que « la France conservera le privilège d'émettre des monnaies dans ses territoires d'outre-mer selon des modalités établies par sa législation nationale et elle sera seule habilitée à déterminer la parité du franc CFP ». L'endettement (qui signifie différer les effets de l'appauvrissement de l'économie) est très peu praticable (la Nouvelle-Calédonie ne peut pas émettre sa propre dette).

Il ne reste alors à moyen terme qu'un type de solution : augmenter les exportations et/ou diminuer les importations. La stimulation des exportations passera à moyen terme par la mise en fonctionnement des trois usines (mais les recettes d'exportations seront toujours soumises à la fluctuation des cours du nickel). La baisse des importations n'aurait cependant de sens que si elle ne se traduisait pas par un coût pour les consommateurs (ne pas les obliger à consommer moins). L'objectif de réduction des importations et l'objectif de non diminution de la consommation signifient que la production intérieure doit se développer pour permettre de se substituer plus largement aux importations. Une telle substitution ne doit cependant pas être contrainte (pas de quotas ou d'interdiction d'importer, par exemple). Il faut donc que la production locale accroisse sa compétitivité afin de se substituer efficacement aux importations.

La compétitivité est un problème global. Du fait de la taille de sa population, l'économie calédonienne est marquée par son étroitesse. Cette étroitesse est renforcée par l'insularité et l'éloignement (pas de possibilité de marché commun avec des voisins de taille équivalente comme, par exemple, en Europe). La diversité des cultures en Nouvelle-Calédonie fait que les modes de consommation sont eux-aussi diversifiés (mode européen, océanien, influences asiatique et australienne). Cette situation signifie en partie segmentation de micromarchés, qui renforce encore les effets de l'étroitesse. La conséquence en est l'augmentation des coûts de production pour les entreprises.

Ces éléments se conjuguent pour empêcher l'économie calédonienne d'être compétitive par rapport aux grands pays (qui disposent d'échelles de production inconnues en Nouvelle-Calédonie) et par rapport aux pays n'appliquant pas les mêmes normes (pays émergents ou PEI, etc.).

La Nouvelle-Calédonie a donc des fondamentaux économiques (et sociaux) qui en font un pays « cher »<sup>24</sup>. C'est l'ensemble de cet environnement qui pénalise la compétitivité des entreprises. Les solutions ont donc également vocation à être globales. C'est l'objet des réformes structurelles que le gouvernement entend mener.

Ces réformes sont annoncées pour se déployer selon les axes suivants :

- amélioration de la compétitivité des filières ;
- amélioration de la productivité du travail ;

---

<sup>23</sup> Voir, pour les pays les plus pauvres, la vente de leurs ressources naturelles ou de leurs terres.

<sup>24</sup> Cette situation n'est pas que la résultante de contraintes économiques. C'est aussi la conséquence du choix de société et de qualité de vie : protection sociale, minima sociaux, normes sanitaires, etc.

- fiscalité ;
- réforme des prix de l'énergie ;
- réglementation adaptée au développement économique et géographique.

Ces réformes apparaissent comme la clé du développement de l'autonomie économique de la Nouvelle-Calédonie. Elles visent à permettre simultanément de rééquilibrer le partage de la VA au profit des salaires (par la hausse de la productivité du travail) et de réorienter la consommation vers le marché intérieur, rétablissant ainsi les conditions d'équilibre nécessaires à une croissance pérenne et au maintien d'un niveau de vie conforme aux standards des économies développées.

Le principal enjeu concerne la réduction des inégalités. La crise a entraîné une baisse des recettes fiscales, ce qui peut apparaître comme essentiellement défavorable aux ménages les plus modestes (qui utilisent plus les services publics que les ménages à hauts revenus). Pourtant la baisse des recettes a été limitée et apparaît conjoncturelle (après une baisse en 2009, le budget primitif de la Nouvelle-Calédonie augmente de nouveau en 2010, à hauteur de 2,75%<sup>25</sup>). La question des recettes fiscales ramène donc à celle de leur stabilité : comment éviter les chocs pour les collectivités quand les cours du nickel sont faibles et que la recette de l'IS « nickel » est nulle ou très faible ? Cette question est celle autour de laquelle gravite le débat concernant la réforme fiscale de la Nouvelle-Calédonie (réforme annoncée par le gouvernement en 2009, mais sans que les contours en soient précisés).

### **3.3. La conjoncture économique en Polynésie française**

#### **3.3.1. Les principaux indicateurs économiques et la conjoncture récente**

##### *Une économie touchée par la crise en 2008*

En 2008, la crise mondiale s'est transmise de façon brutale à l'économie polynésienne à travers les exportations de biens et de dépenses touristiques. Ces dernières ont diminué de 11% en 2008 pour retrouver leur niveau de 1996. La perte consécutive à cette baisse est estimée à 7 milliards de F. CFP, correspondant à environ 1% du PIB (IEOM, 2009-b).

Les autres ressources propres de la Polynésie ont toutes connu une diminution de leurs recettes (pour la première fois depuis 2001).

Après une baisse en 2007, le nombre de touristes est passé en dessous de la barre des 200 000 avec 196 496 visiteurs sur l'année (-10% sur un an)<sup>26</sup>.

Dans le secteur de la pêche, les tonnages exportés sont passés en 2008 de 856 à 451 tonnes (baisse de 47%).

---

<sup>25</sup> Sources : Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie du 30 décembre 2008 (p. 8 740) et Journal Officiel de la Nouvelle-Calédonie du 28 décembre 2009 (p. 10 575).

<sup>26</sup> Cette baisse a concerné les principaux marchés captifs : la fréquentation des Américains, qui représentent environ les deux tiers des touristes en Polynésie Française, a reculé de 14% en 2008 (54 753 contre 64 910 en 2007) et celle des Japonais, desservis par la faiblesse relative de leur monnaie vis-à-vis de l'euro, de 19% (18 769 contre 23 240). (IEOM, 2009-c)

Les exportations de perles, déjà en baisse de 3% en 2007, ont enregistré une chute en valeur, passant de 10,6 milliards de F. CFP à 8,3 milliards (-22%)<sup>27</sup>. Les exportations de perles ont pourtant cru en volume de 20% (effet notamment de la suppression de la taxe à l'exportation), mais la baisse des cours a été encore bien supérieure.

Conséquences d'une activité clairement orientée à la baisse, l'emploi salarié a diminué de 2,6% en 2008. Cette baisse de l'emploi salarié a handicapé la consommation des ménages, qui est pourtant demeurée le principal moteur de l'économie polynésienne (cf. tableau *infra*<sup>28</sup>).

Tableau n° 9 : indicateurs de la demande intérieure :  
comparaison entre 2008 et la moyenne 2003-2007

	Taux de croissance (moyenne annuelle)						Ecart par rapport à moyenne des 5 années précédentes
	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2008
<b>Consommation des ménages</b>							
Alimentation (importations en vol.)*	-1%	-1%	4%	-5%	7%	2%	1%
Habillement (importations en vol.)	-1%	-3%	10%	-6%	11%	-4%	-6%
Immatriculations de voitures de tourisme**	2%	-16%	13%	2%	10%	0%	-2%
<b>Investissement des ménages</b>							
Crédits à l'habitat (en F CFP csts)	9%	5%	7%	5%	8%	2%	-5%
<b>Investissement des entreprises</b>							
Importations de b. d'équipement (en F CFP constants)	32%	-19%	10%	-11%	2%	17%	14%
Crédits d'équipement (en F CFP constants)	5%	-3%	-6%	0%	3%	-4%	-4%
<b>Investissement public</b>							
Ensemble des travaux (liquidations, en F CFP constants)	-8%	-23%	-6%	-15%	34%	-25%	-21%

\* biens agroalimentaires ; \*\* voitures neuves.

Source : IEOM, 2009-b, p. 2.

L'analyse du compte des transactions courantes montre le retournement de la conjoncture à partir de 2008.

Tableau n° 10 : L'évolution des transactions courantes de la Polynésie Française

En millions de F CFP	Crédits			Débits			Soldes		
	2006	2007	2008	2006	2007	2008	2006	2007	2008
<b>COMPTE DE TRANSACTIONS COURANTES</b>	<b>255 212</b>	<b>279 434</b>	<b>274 455</b>	<b>240 012</b>	<b>253 659</b>	<b>279 661</b>	<b>15 201</b>	<b>25 775</b>	<b>-5 206</b>
Biens	18 736	16 791	16 407	153 367	159 457	175 473	-134 632	-142 666	-159 065
Services	98 233	104 867	103 157	51 985	54 330	64 440	46 248	50 537	38 717
dont voyages	44 000	46 966	42 500	11 600	13 902	12 935	32 400	33 065	29 565
Revenus	63 520	63 729	65 971	7 110	9 438	9 581	56 410	54 290	56 391
Transferts courants	74 724	94 047	88 920	27 549	30 433	30 169	47 174	63 614	58 751

Source : IEOM, 2009-c, p. 12.

<sup>27</sup> Concernant le marché de la perle, Hong-Kong est resté le plus gros client de la Polynésie française en 2008 (41% des exportations).

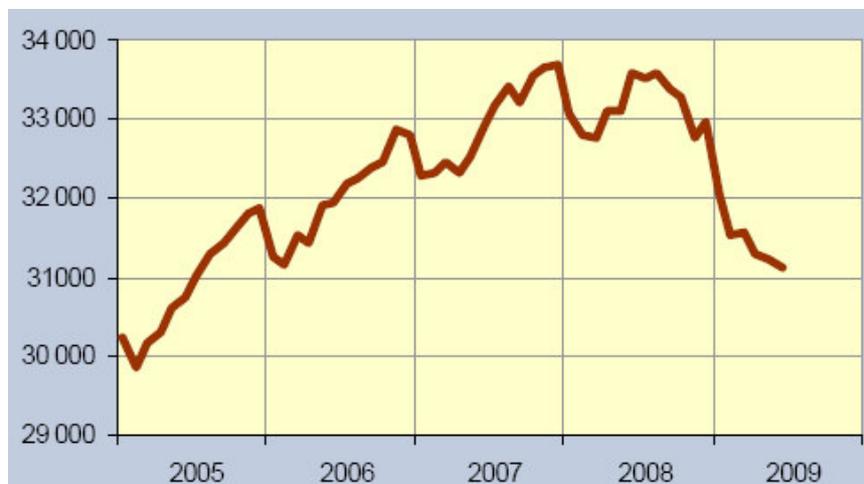
<sup>28</sup> Il est à noter que la hausse des importations de biens d'équipement provient notamment de l'achat de quatre avions moyens porteurs et de deux moteurs diesel (IEOM, 2009-b, p. 1).

Le solde du compte de transactions courantes s'est établi à -5,2 milliards de F. CFP en 2008, après un excédent de 25,8 milliards en 2007. Cette dégradation s'explique environ pour moitié par le creusement du déficit de la balance des biens (-16,4 milliards) et pour l'autre moitié par la réduction du solde de la ligne transport aérien (-4,1 milliards), de la ligne voyages (-3,5 milliards) et des transferts courants (-4,9 milliards). (IEOM, 2009-c)

On constate notamment que le total des transferts financiers de l'Etat<sup>29</sup> couvre 72% du déficit des échanges de biens en 2008 (et 82% en 2007).

Si en 2008, le « moteur » consommation a permis de maintenir l'économie polynésienne à flot (cf. graphique n° 17), ce moteur s'est enrayé en 2009, concomitamment à la forte baisse de l'emploi salarié (cf. graphique *infra*).

Graphique n° 17 : L'évolution de l'emploi salarié dans le secteur marchand en Polynésie Française



Source : CEROM, 2009, p. 1

#### *2009-2010 : aggravation de la crise et impasse budgétaire*

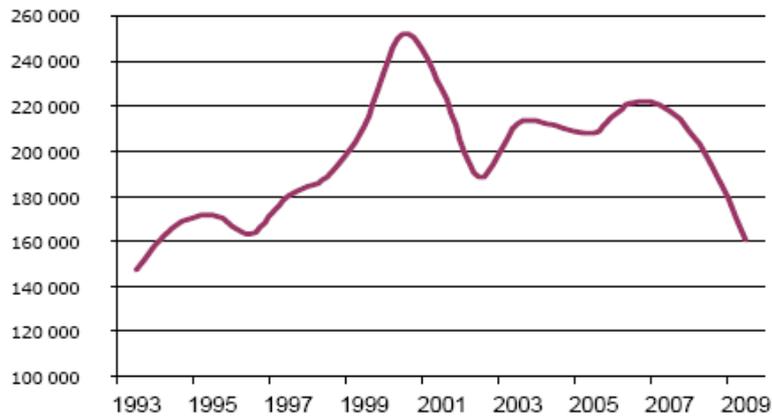
Selon l'IEOM, « En lien avec la fragilisation de leur situation financière découlant des pertes d'emploi et malgré la tendance fortement baissière des prix, la consommation des ménages est apparue très modérée voire en panne en 2009. Les importations de biens de consommation et de produits de l'automobile ont accusé des replis respectifs de 9,3% et 22,9% et les immatriculations cumulées de véhicules neufs se sont repliées de 26% sur l'année 2009 pour atteindre leur plus faible niveau enregistré depuis 1997. » (IEOM, 2010-b, p.1).

Les secteurs exportateurs polynésiens connaissent en 2009 une profonde détérioration (à l'exception de la pêche, qui tend à retrouver son niveau de 2007). Ainsi, au terme de l'année 2009, les recettes d'exportations de perles ont reculé de 19%, bien que les quantités exportées augmentent encore de 26% (la chute des cours de la perle est de 60% sur un an).

<sup>29</sup> Voir note n° 22 pour la nature des différents postes.

La fréquentation touristique 2009 affiche 160 447 visiteurs, soit une baisse de 36 000 visiteurs (-18,3% sur un an), ce qui correspond au plus faible niveau atteint depuis 1996. L'ensemble des marchés émetteurs sont touchés (avec notamment -26,3% pour le marché Nord américain et -17% pour le marché européen hors France).

Graphique n° 18 : Evolution de la fréquentation touristique en Polynésie



Source : IEOM, 2009-b, p. 3.

Ces difficultés économiques se traduisent par une dégradation de la balance commerciale. « En 2009, la faiblesse de l'activité économique en Polynésie française a conduit à une nette contraction des échanges commerciaux. Ces derniers enregistrent une baisse conjointe des exportations (12,5 milliards de F. CFP, soit -23%) et des importations (147 milliards de F. CFP, soit -16%). Dans ces conditions, le taux de couverture des importations par les exportations s'est inscrit en repli pour atteindre 8,5% en 2009 contre 9,2% en 2008. » (IEOM, 2010-b, p. 2)

Consécutivement, les difficultés budgétaires s'amorcent pour la Polynésie française à partir de 2009. Ainsi fin juillet, des élus de l'assemblée territoriale polynésienne alertaient sur un manque à gagner des recettes fiscales qui alimentent le budget de la Polynésie à hauteur de 12 milliards de F. CFP, soit environ 100 millions d'euros<sup>30</sup>.

<sup>30</sup> Édouard Fritch, Président délégué du parti politique Tahoera'a Huiraatira, a annoncé le 22/7/09, « Les prévisions fin mai faisaient état d'un manque à gagner fiscal de 7,7 milliards de francs Pacifique [environ 64 millions d'euros], (...) On parle aujourd'hui d'un trou de 12 milliards de francs Pacifique, soit plus de 10% de recul par rapport aux prévisions. (...) Le budget de la Polynésie française ne peut pas être exécuté en déficit. Cela veut dire qu'il faudra, d'ici la fin de l'année, trouver 12 milliards de francs Pacifique pour compenser le manque à gagner » (source : *TahitiPresse*, « Le Tahoera'a annonce un trou fiscal de 12 milliards de francs Pacifique dans les caisses du Pays », 22 juillet 2009).

En fin d'année (12/11/2009), dans un discours à l'occasion du débat d'orientation budgétaire pour 2010 (cf. encadré *infra*), le Président de la Polynésie avait pointé les difficultés économiques et financières que rencontre le territoire. Après avoir décrit « un exercice budgétaire 2010 particulièrement difficile » et considéré que « La crise mondiale a induit une fragilisation sans précédent de nos fondamentaux économiques », le Président Temaru a décliné un sévère plan de rigueur budgétaire. Il est intéressant de noter que l'exécutif polynésien souhaitait donc lutter contre la crise par la rigueur et non par la relance (les contraintes institutionnelles des territoires ultramarins, les empêchant d'émettre leur propre dette, expliquent en partie cela).

Les difficultés annoncées sont devenues une réalité pressante en 2010, ainsi « L'agence Standard & Poor's vient d'abaisser la note de la Polynésie française de BBB+ à BBB-, la reléguant au rang des obligations pourries. La Polynésie n'a pu emprunter que 12,8 milliards de F. CFP sur les 19,5 milliards nécessaires au budget en 2010. » (Chauchat, 2010).

La situation financière et budgétaire de la Polynésie française ont conduit sa présidence à demander au gouvernement français l'expertise des corps d'inspection de l'État pour identifier les marges de manœuvre pouvant être dégagées. Cette mission menée conjointement par l'inspection générale des finances, l'inspection générale des affaires sociales et l'inspection générale de l'administration, semble prôner une thérapie de choc. « La mission annonce ainsi l'objectif de réduire de 30% en cinq ans les dépenses de fonctionnement. Une telle réduction est considérable et les références sont à rechercher du côté des pays en développement soumis à plans d'ajustement structurel du FMI et de la Banque Mondiale. (...) La mission annonce aussi la nécessité de réduire significativement le nombre de structures publiques.» (Chauchat, 2010)

Si cette situation de crise est largement structurelle et marque l'épuisement d'un système économique reposant sur la consommation de la rente publique, le contexte politique de la Polynésie Française, marqué par une très grande instabilité (succession de six gouvernements entre 2004 et 2010 et trois gouvernements sur l'année 2008) a à l'évidence aggravé la récession, notamment par le report de projets d'investissements publics (IEOM, 2009-b), par l'attentisme économique que suscite l'instabilité politique et par la difficulté à tenir dans le temps une politique de rigueur. L'annexe n° 2 détaille l'instabilité politique en Polynésie Française de 2004 à 2010.

### *3.3.2. Les conséquences de l'instabilité politique*

Le système politique polynésien facilite l'instabilité politique et institutionnelle.

L'assemblée de la Polynésie française est élue au suffrage universel direct. Ses représentants votent ensuite pour élire le président de l'assemblée et le président de la Polynésie française. Le Président de la Polynésie représente le pouvoir exécutif et a ensuite le pouvoir de nomination des ministres à qui il délègue ses pouvoirs (Al Wardi, 2007). Ce Président, qui concentre les pouvoirs essentiels, a donc la caractéristique d'être élu à un suffrage indirect.

Selon Al Wardi (2007), qui note qu'il n'y a aucun prolongement des partis politiques métropolitains ou de leurs idéologies en Polynésie, le clivage entre autonomistes et indépendantistes structure la représentation politique en Polynésie française. « Les hommes politiques [polynésiens] ou l'électorat peuvent passer d'une catégorie à une autre puis inversement et ainsi embrouiller considérablement ce clivage : entre 2004 et 2006, six représentants sur 57 ont changé plusieurs fois de camp. D'ailleurs, ce sont souvent les mêmes personnes qui passent d'une catégorie à l'autre. Les élus polynésiens ont souvent estimé qu'ils étaient libres d'utiliser leur mandat et ainsi de s'associer avec n'importe quel parti politique après leur élection : la culture politique polynésienne donne une relative autonomie aux élus locaux pour négocier, après les élections, leur appartenance à un parti en fonction de leurs intérêts et de celui de leur électorat. Ils seront, en effet, les premiers bénéficiaires de tout changement d'alliance car il vaut toujours mieux pour un élu être dans la majorité pour recevoir en retour ce dont il a besoin pour ses administrés, l'essentiel étant d'être le plus proche possible des ressources publiques afin d'assurer la redistribution. Ainsi, le mode de scrutin et le nomadisme politique favorisent l'instabilité politique en Polynésie française. Mais, notons que cela n'est pas propre à la Polynésie française mais à l'ensemble de l'Océanie : les pays et Etats du Pacifique insulaire connaissent aussi une grande instabilité ». (Al Wardi, 2007)

A l'occasion du débat d'orientation budgétaire pour 2010, le président Oscar Témara a témoigné de sa volonté de relancer l'économie polynésienne et surtout de sa volonté de rompre avec le système de rentes, pour y substituer un développement endogène profitant d'abord aux plus démunis. Il a également, dans le préambule de son discours, stigmatisé l'instabilité et ses conséquences sur l'économie.

**Encadré n° 2: Extraits du discours du Président de la Polynésie Française  
du 12 novembre 2009**

« Bien sûr, la crise mondiale, financière puis économique, qui sévit depuis deux ans a contribué à la dégradation de la situation économique et sociale de notre Pays.

Mais n'oublions pas que l'instabilité aura également pesé lourd, trop lourd, et causé des dégâts considérables. Combien de projets, d'investissements, de réglementations, de lois de Pays ont été interrompus ou abandonnés ? Combien de centaines de millions perdus, chaque fois, à redémarrer la machine gouvernementale et administrative. (...)

A la fin de cette année, trois facteurs essentiels viennent rendre l'exercice budgétaire 2010 particulièrement difficile :

- Plus de 4 milliards de moins values fiscales, liées à une baisse d'activité économique.
- Près de 12,5 milliards d'arriérés de l'Etat (...).
- Plus de 13 milliards de déficit de notre système de protection sociale, sur lesquels nous ne pouvons pas faire l'impasse.

Ces chiffres doivent éveiller, ou réveiller, en chacun de nous la conscience que notre Pays est au bout d'un modèle qui ne tient plus. (...)

Un modèle de fuite en avant vers « toujours plus »... toujours plus de routes, toujours plus de voitures, toujours plus de béton, toujours plus de transferts financiers. (...)

Ce prélèvement de 1,5% sur le chiffre d'affaires... il y a deux manières de le considérer. La première est de pousser des cris, d'agiter les bras en criant "Inflation ! Inflation !". Ceci bien-sûr sans descendre du 4x4 de grand luxe que l'on vient de renouveler au prix d'une petite maison. La seconde est de considérer qu'on fait partie de ce Pays, et que c'est faire acte de citoyenneté, surtout en ces temps de crise, que de participer à l'effort global. (...) Et la Présidence montre l'exemple, rien que par rapport à la gouvernance précédente : rémunérations et honoraires en baisse de 30%, frais de télécommunication réduits de 37%, frais de missions de 24%, déplacements et voyages de 63%. (...) Sauf à avoir comme projet de société d'engloutir Tahiti sous le béton et le bitume, il est temps, comme je l'ai déjà annoncé, d'amorcer un virage vers une économie plus endogène, debout sur ses deux jambes : le tourisme et le secteur primaire. (...) Pour le tourisme (...), on double les investissements pour passer de 1 milliards en 2008 et 2009 à 2 milliards en 2010. Restructuration de la pêche, de la perle et de l'aquaculture, depuis la production jusqu'à la commercialisation en passant par la promotion : il y a une dynamique planifiée sur plusieurs années. Il y a donc, en tout état de cause, un vrai besoin de stabilité pour que ces mutations puissent s'opérer sereinement. »

Douze jours après le prononcé de ce discours, qui devait marquer le lancement d'une véritable politique économique et industrielle planifiée à horizon de plusieurs années, le Président Témara a été renversé par une motion de censure.

### **3.4. La conjoncture économique à Wallis-et-Futuna**

#### **3.4.1. Une économie traditionnelle, administrée et fermée**

Wallis-et-Futuna fait partie du groupe des économies insulaires les plus petites et les plus isolées du monde, ce qui conditionne lourdement les perspectives de développement du territoire. En effet, le territoire est isolé (à 19 500 km de la France métropolitaine, 2 100 km de la Nouvelle Calédonie), très exigu et morcelé (les îles de Wallis et de Futuna sont distantes l'une de l'autre de 240 km). La population a été recensée à 13 445 habitants en 2008.

Ne bénéficiant pas des ressources naturelles (minières, touristiques, perlicoles) de ses voisins français dans le Pacifique, la petite économie de Wallis-et-Futuna se caractérise par un PIB par habitant d'environ 1,2 millions de F. CFP (environ 10 000 euros) ne représentant que 46% du PIB par habitant calédonien et 59% du PIB par habitant polynésien. Cependant, comme le montre le graphique n° 5, il est en général nettement supérieur à celui des autres Etats et territoires de la zone (cette comparaison ne tient cependant pas compte des différentiels de prix pouvant exister entre ces différents territoires).

Le PIB de Wallis-et-Futuna est essentiellement non marchand (près de 75% de la valeur ajoutée totale, alors que le PIB non marchand ne représente en général qu'un tiers du PIB dans les autres collectivités d'outre-mer). Ce poids important est lié aux deux piliers actuels de l'économie locale, la tradition et l'administration (CEROM, 2008-b) :

- L'économie de Wallis-et-Futuna est en effet restée traditionnelle et est faiblement monétarisée. L'autoconsommation y est donc importante ; l'ensemble de l'autoconsommation (alimentaire et non alimentaire) représente 40% de la consommation des ménages de Wallis-et-Futuna et un peu plus d'un quart du PIB (CEROM, 2008-b).  
L'autoconsommation alimentaire représente les deux tiers de la consommation de ce type de produits et est un moyen important de réduction des inégalités. L'autoconsommation ne se limite pas à la production de produits agricoles, à l'élevage et à la pêche, il faut aussi prendre en compte que plus des deux tiers des ménages sont propriétaires de leur logement INSEE (2009)<sup>31</sup>.
- La fonction publique soutient de manière importante l'économie ; la demande publique (consommation + investissement) représentant 54% du PIB en 2008. Près de 70% de l'emploi salarié déclaré provient de la fonction publique ou semi-publique (représentant près de 75% des salaires distribués). Les transferts en provenance de la métropole sont essentiels car les ressources du Territoire sont faibles<sup>32</sup>.

L'activité économique (hors administration publique) se focalise sur l'agriculture, le BTP et le commerce. Le système bancaire du territoire est peu développé et comprend actuellement trois institutions financières : la Banque de Wallis-et-Futuna (BWF), l'Agence Française de Développement (AFD) et la Paierie du Territoire.

Les revenus des ménages proviennent en grande partie des revenus d'activité bien que le taux d'emploi soit faible (34%). L'importance de l'autoconsommation et la forte proportion d'entreprises individuelles expliquent, quant à elles, la part relativement élevée prise par l'excédent brut d'exploitation et les revenus mixtes dans la formation du revenu des ménages (17% contre 10% au niveau national).

Cependant la répartition du revenu est loin d'être égalitaire. Le seuil de pauvreté relatif (moitié du revenu médian) dépasse le revenu que perçoivent plus du quart des ménages. La situation de la Nouvelle-Calédonie est équivalente à celle de Wallis-et-Futuna selon ce critère de seuil de pauvreté (CEROM, 2008-a, p. 46), la situation est un peu plus favorable en Polynésie Française, où seuls 18,6% des ménages vivaient sous ce seuil en 2000 (CEROM, 2007, p. 16 ; derniers chiffres disponibles), alors qu'en France ils ne sont que 6,5%. De plus les deux tiers des ménages ne concentrent qu'un quart de la ressource monétaire totale. La situation en termes de pauvreté et d'inégalité paraît, là également, proche de ce qui est observé en Nouvelle-Calédonie (CEROM, 2008-b).

En dépit de son isolement géographique, le territoire de Wallis-et-Futuna apparaît très autocentré. Le degré d'ouverture vers l'extérieur est très faible (28%), bien en dessous de celui généralement observé dans les autres collectivités d'outre-mer ou encore dans les autres PEI (où il est généralement supérieur à 50%).

---

<sup>31</sup> La méthodologie utilisée par le CEROM pour mesurer le poids de l'autoconsommation (40 % de la consommation des ménages et un peu plus d'un quart du PIB), intègre les loyers fictifs (dans la méthodologie de la comptabilité nationale, il s'agit des loyers que se versent « fictivement » les propriétaires occupants).

<sup>32</sup> Ces dernières sont principalement constituées des recettes douanières (en l'absence d'impôts sur le revenu et sur les bénéficiaires) qui représentent plus des trois quarts de l'ensemble des ressources fiscales mais seulement 8% du PIB.

Les exportations sont quasiment inexistantes du fait de l'éloignement de marchés potentiels et la faible compétitivité en matière de prix. Le tourisme est peu développé. Les importations ont un poids faible dans le PIB par rapport à la plupart des petits États insulaires et la balance commerciale est structurellement extrêmement déficitaire.

En 2005, les importations représentaient 4,8 milliards de F. CFP et les exportations 11,8 millions de F. CFP, soit un taux de couverture inférieur à 1%.

Cette caractéristique d'un taux de couverture quasiment nul<sup>33</sup> ne fait cependant pas de l'archipel de Wallis-et-Futuna un cas unique, notamment dans sa zone. Deux autres territoires du Pacifique Sud partagent cette particularité : Niue et Tuvalu (territoires avec une population inférieure à 15 000 habitants).

La métropole (distante de 19 500 kms) est le premier fournisseur du territoire en valeur (plus de 30% des importations), suivie de Singapour (pour les hydrocarbures ; Wallis-et-Futuna ayant une dépendance énergétique totale). Les produits alimentaires représentent près de 30% de la valeur des importations.

Les caractéristiques de l'économie de Wallis-et-Futuna décrites ci-dessus en font une économie relativement protégée des chocs externes. En effet, la forte composante non marchande de l'économie et son faible taux d'ouverture, laissent penser que la transmission de la crise financière internationale à l'économie locale a été faible.

#### *3.4.2. La conjoncture récente à Wallis-et-Futuna*

L'activité économique à Wallis-et-Futuna connaît un ralentissement depuis le 4<sup>ème</sup> trimestre 2008. Les liens avec la crise financière internationale semblent cependant difficiles à mettre en évidence.

Ainsi, après les trois premiers trimestres de 2008 (s'inscrivant dans la continuité de 2007) conservant une orientation favorable tant au niveau de la consommation des ménages que de l'investissement des entreprises, on observe un net ralentissement de la demande privée à partir du dernier trimestre 2008.

Cette baisse de l'activité s'est poursuivie en s'aggravant en 2009. Seule la commande publique a permis de soutenir l'activité.

Plusieurs phénomènes internes sont à l'origine de cette inflexion observée depuis fin 2008 (IEOM (2009-e), IEOM (2010-a)):

- effet saisonnier dû aux congés scolaires et à l'absence temporaire du Territoire (fin 2008) des actifs à plus fort pouvoir d'achat ;
- fermeture fin 2008 des deux cabinets de défiscalisation, outil qui avait largement contribué les deux années précédentes à l'investissement des entreprises ;

---

<sup>33</sup> Outre l'éloignement des grandes routes commerciales qui explique en grande partie ce résultat pour Wallis-et-Futuna, il faut ajouter que l'économie locale est entièrement orientée vers la satisfaction de la demande intérieure.

- difficultés d'accès au crédit bancaire (le seul établissement bancaire de la place, pourtant en situation excédentaire de liquidités, n'a pas pu accroître son volume de crédits en direction des ménages et des entreprises dont l'encours chute depuis deux années consécutives).

### *Recul de la demande interne*

La demande interne a subi les effets :

- d'une consommation des ménages en recul depuis fin 2008 (en particulier pour les biens d'équipements, la contraction de la demande a été moins marquée pour les biens de consommation courante) ;
- d'une faible évolution du pouvoir d'achat ; en 2008, l'augmentation des salaires (+ 4,5%) semble être à l'avantage des ménages, mais cette hausse du pouvoir d'achat est à mettre en parallèle d'une inflation importante et ne concerne que les employés du secteur privé (36% des salariés) ; les augmentations successives des prix de l'énergie et des denrées alimentaires n'ont donc été que partiellement compensées par la revalorisation des salaires dans le privé ;
- d'une baisse des encours bancaires de crédits à la consommation (en repli de 7,8% entre décembre 2008 et décembre 2009)<sup>34</sup> ;
- d'un investissement des entreprises perturbé par l'absence de nouveaux dossiers de défiscalisation agréés, par l'augmentation des prix de l'énergie et des taxes sur les importations observée en 2008 et par les conditions restrictives d'accès au crédit bancaire (l'encours total décroît de 16,3% entre décembre 2008 et décembre 2009).

Seule la commande publique a été relativement dynamique (34,2% de plus qu'en 2008) en raison du 9<sup>ème</sup> FED, qui est entré en phase d'exécution des travaux. En effet, celle-ci a atteint en 2009 1,3 milliard de F. CFP, dont (IEOM, 2010-c) :

- 78% dépendant du budget de l'Etat (principalement les Contrats de Développement et le plan de relance de l'économie), (contre 81% en 2008) ;
- 16% du 9<sup>ème</sup> FED (essentiellement infrastructure scolaire), contre 1% en 2008) ;
- 6% (contre 18% en 2008) relevant du budget du Territoire, qui dispose d'une section d'investissement de plus en plus réduite.

Ces marchés de travaux, fournitures ou prestations permettent notamment de soutenir l'activité du secteur du BTP et de quelques sous-traitants, pénalisés par la faible demande émanant du secteur privé.

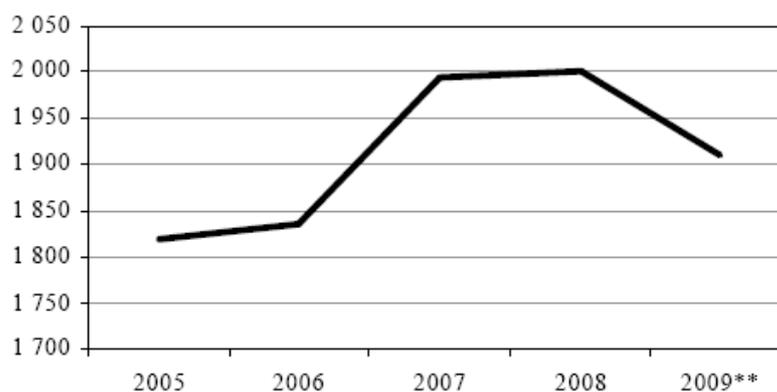
L'engagement de l'Etat reste fort : 11,6 milliards de F. CFP transférés en 2009 (en recul de 4,2% par rapport à 2008) ; ceci comprend toutes les dépenses réglées par l'Etat (prise en charge du système de santé, l'enseignement, l'aide sociale, la subvention pour la desserte aérienne, etc.)<sup>35</sup> Il apparaît donc que l'activité économique locale est soutenue par la commande publique.

<sup>34</sup> L'investissement des ménages demeure difficile à apprécier depuis la suspension, fin 2004, du seul dispositif de prêt à l'habitat, ce qui explique la décroissance continue de l'encours de crédit à l'habitat constaté depuis cette date.

<sup>35</sup> Le paiement des personnels d'Etat représente 53% des transferts, suivi des dépenses d'intervention (36,8%) et des dépenses d'investissement et des autres dépenses de fonctionnement (10,3%).

Le marché du travail a tout de même souffert de la baisse de la demande interne (diminution de 4,5% de l'emploi salarié en 2009)<sup>36</sup>. Cette baisse affecte dans des proportions identiques le secteur public et le secteur privé et s'explique principalement par des départs en retraite non renouvelés pour le secteur public et par les licenciements intervenus en 2009 dans certains secteurs d'activités du privé, tels que le commerce (-11,2%) et le BTP (-9,1%).

Graphique n° 19 : Evolution de l'emploi local

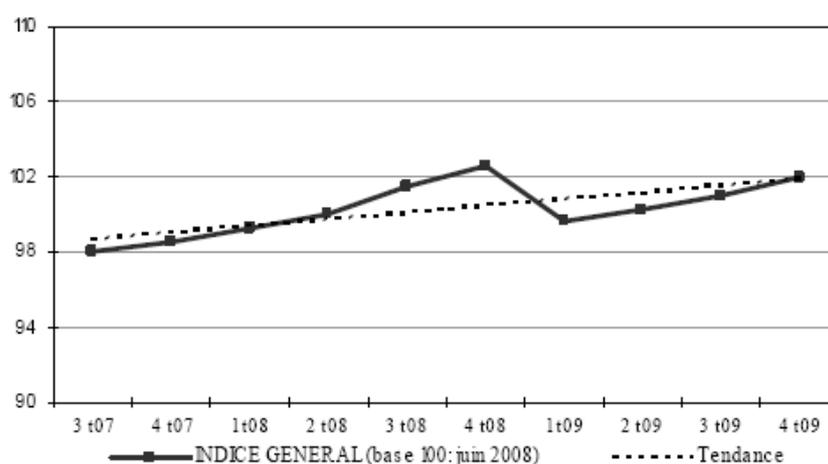


\*\* : chiffres provisoires au 30/09/09.

Source : IEOM, 2009-d.

En glissement annuel, l'indice général des prix à la consommation (IPC) affiche un recul de 0,6% en 2009, alors que l'inflation était de 4,1% en 2008<sup>37</sup> et de 0,4% en 2007. Cette baisse, imputable à la diminution du coût de l'énergie (- 8,4%, contre une progression de +13,1% en 2008), masque la hausse des prix des produits manufacturés (+3,1%). Les prix des produits alimentaires et des services sont restés relativement stables (variations respectives de + 0,7% et -0,6%).

Graphique n° 20 : Evolution de l'Indice général des prix à la consommation (base 100 : juin 2008)



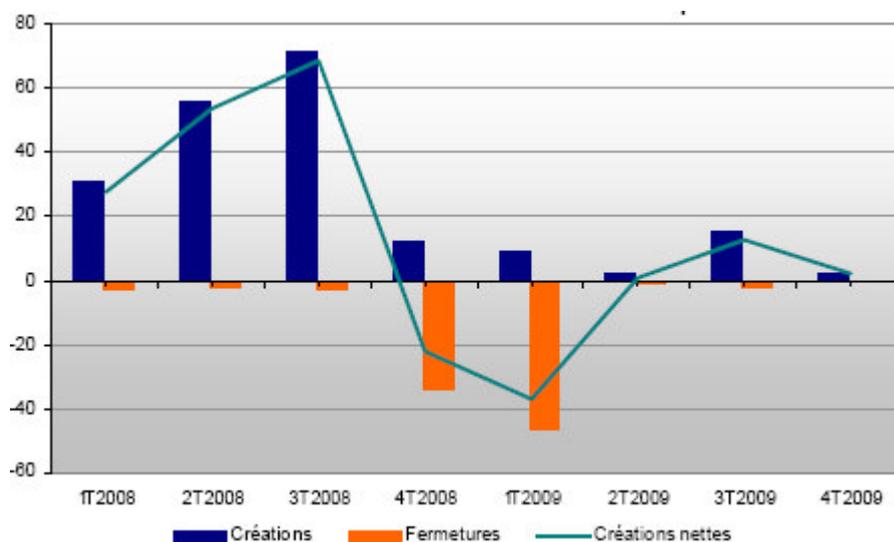
Source : IEOM, 2009-d.

<sup>36</sup> Notons également que Wallis-et-Futuna a perdu 10% d'habitants entre 2003 et 2008 et que cette tendance s'est sans doute poursuivie en 2009.

<sup>37</sup> Il s'agissait pour l'essentiel d'une hausse des prix des services d'hébergement (+ 24,3%), de l'électricité (+ 7%) et des produits alimentaires (+ 6,2%).

En 2009, on relève une destruction nette de 21 entreprises (le nombre d'entreprises en activité a diminué de 2,6% sur un an). En 2008, la forte progression de la création d'entreprises avait été impulsée par de nombreux projets de défiscalisation.

Graphique n° 21 : Evolution des créations et fermetures d'entreprises



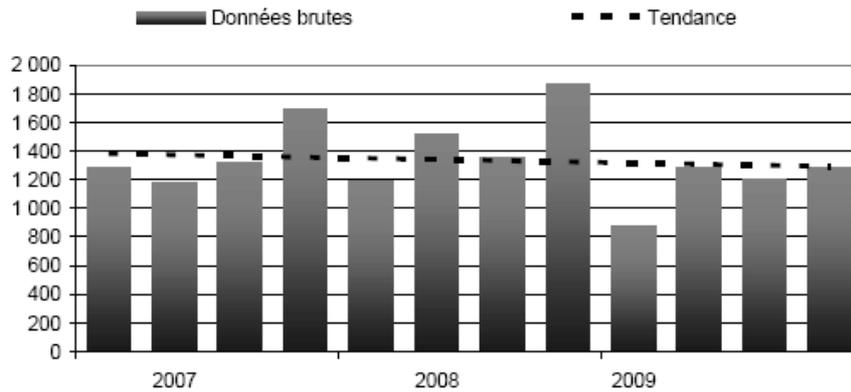
Source : IEOM, 2010-c.

### *Les échanges avec l'extérieur*

Cette baisse générale de l'activité a entraîné une chute importante du niveau des importations, avec comme corollaire une baisse de 25,5% des recettes douanières du Territoire.

Les importations d'articles d'habillement et chaussures ont enregistré une baisse de 16,3% et les produits alimentaires, boissons et tabacs de 5,7%. Les importations de biens d'équipement enregistrent quant à elles une diminution de 22,1% par rapport à 2008. Il convient cependant de relativiser cette évolution liée au niveau élevé des importations de 2008 (854,8 millions de F. CFP) impulsé par le dispositif de défiscalisation. Comparée aux importations de biens d'équipement de 2007, la baisse enregistrée en 2009 n'est que de 9,1%.

Graphique n° 22 : Evolution des importations (en millions de FCFP)



Source : IEOM, 2009-d.

### 3.4.3. Perspectives économiques à moyen et long termes

Contrairement à ce qui a été observé ailleurs, les banques ne se sont pas retrouvées en assèchement de liquidité ; les actifs financiers ne représentent qu'une très faible part de la richesse des ménages et du financement des investissements : les mécanismes financiers de transmission de la crise internationale à l'économie réelle n'ont donc pas pu jouer à Wallis-et-Futuna. Le net ralentissement de la demande privée observé depuis fin 2008, mis en évidence par les indicateurs du secteur marchand, pourrait alors s'expliquer par un climat d'inquiétude ayant touché l'archipel à la suite du déclenchement de la crise financière.

La relance de l'activité en 2010 dépendra essentiellement de la commande publique, qui devrait être stimulée par le démarrage et la montée en puissance dans le courant du second semestre des travaux d'infrastructures portuaires du port de commerce de Mata-Utu dans le cadre du 9<sup>ème</sup> FED. La réalisation des travaux d'équipements du stade de Kafika dans la perspective des Mini-Jeux du Pacifique de 2013 pourrait également apporter un regain d'activité aux entreprises du BTP en 2010.

Installée dans l'archipel en octobre 2009, l'ADIE (Association pour le Droit à l'Initiative Economique) devrait, dans le courant de l'année 2010, permettre la distribution de microcrédits en développant son portefeuille de projets sur Wallis et en étendant ses activités à Futuna dès le premier trimestre de l'année, en direction principalement du secteur primaire, donnant ainsi une chance d'insertion professionnelle à de nombreux petits entrepreneurs informels.

Les indicateurs annoncent une reprise de l'activité dans le secteur privé pour les premiers mois de 2010 (IEOM, 2010-d)<sup>38</sup>:

- une hausse des importations (+ 34% entre mars 2009 et mars 2010) ;
- les entreprises prévoient des investissements de renouvellement de leurs matériels d'exploitation.

<sup>38</sup> Les conséquences économiques du passage du cyclone Tomas en mars 2010 ne sont pas encore évaluées.

En outre, l'économie mondiale semble poursuivre son retour à la croissance. Ce climat de reprise de l'activité devrait redonner confiance aux agents privés dont l'activité s'annonce donc croissante à moyen terme.

L'objectif du développement économique de Wallis-et-Futuna est d'accompagner la transition de la société traditionnelle vers une économie de marché de plus en plus autonome, en tenant compte des contraintes structurelles très lourdes qui pèsent sur cette dynamique de transition. Il est notamment indispensable de créer toutes les conditions nécessaires au développement de l'initiative privée, au travers de l'offre de biens publics collectifs, et de structurer et professionnaliser toutes les initiatives visant à développer la sphère marchande dans de bonnes conditions de viabilité à long terme. L'initiative privée apparaît en effet largement freinée par de nombreuses difficultés (professionnalisation des acteurs, accès au crédit, etc.).

Dans une perspective de développement durable, un objectif majeur est d'accroître le degré d'autonomie économique du territoire : développer les filières susceptibles de générer des ressources propres. Les perspectives identifiées jusqu'à présent ne sont pas très nombreuses : au delà du soutien aux filières agricoles et artisanales, elles se situent dans le domaine de la pêche (création nécessaire d'un port de pêche).

La pêche hauturière présente un fort potentiel de développement du fait de l'importance de la zone économique exclusive (ZEE) du Territoire (266 000 km<sup>2</sup>), dans une zone où les stocks de poisson sont importants (espèces pélagiques, principalement thonidés) et compte tenu de l'évolution du secteur de la pêche au thon dans la région du Pacifique central et occidental.

Ainsi, la mise en place à terme d'une petite flottille permettant le développement de la filière du poisson congelé à bord permettrait une production qui pourrait être exportée par voie maritime et intégrer les circuits calédoniens et polynésiens de distribution en Europe et aux Etats-Unis. La proximité de la conserverie de Pago Pago (Samoa américaine) constitue également un débouché potentiel pour les produits de moindre valeur (préconisations du 9<sup>ème</sup> FED).

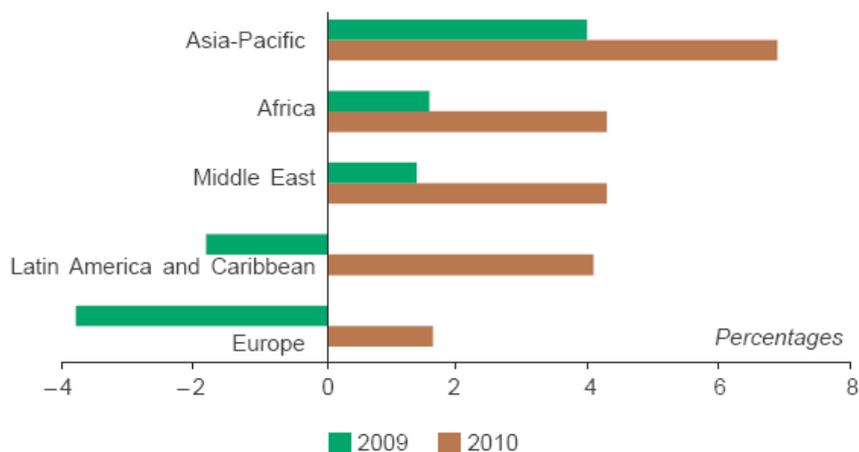
En matière de commerce extérieur, le territoire devrait connaître un intérêt croissant pour l'analyse des accords commerciaux régionaux (PICTA, PACER) afin d'identifier la meilleure stratégie d'intégration économique régionale en vue de son développement durable.

Cette réflexion devra être menée en relation avec la question de la politique fiscale et douanière, dans la mesure où l'élimination des droits de douane au sens large, à la suite de la signature par Wallis-et-Futuna de tout accord de libre-échange, impliquerait un manque à gagner fiscal, dont l'ampleur dépendra toutefois du poids des pays concernés par l'accord en question dans les importations du territoire.

## Conclusion

La région Asie-Pacifique, vaste et hétérogène, est pourtant celle qui a le moins subi les effets de la crise venue des Etats-Unis. On peut considérer que la région est réellement touchée par la crise à partir du dernier trimestre 2008 (cf. notamment graphique n° 8). Mais dès 2009, la plupart des économies renouent avec une croissance importante (4% en moyenne). Pour 2010, les prévisions font état d'une croissance régionale d'environ 7%.

Graphique n° 23 : Evolution des PIB par grandes régions



Source : ONU, 2010.

L'hétérogénéité de la région fait bien-sûr que les perspectives pour les différentes économies peuvent connaître également de fortes disparités.

Dans cette conclusion, nous nous attacherons à évoquer les perspectives économiques de deux groupes particuliers : les territoires français du Pacifique d'une part et les pays les moins développés d'autre part.

### *Perspectives pour les Territoires français du Pacifique*

La crise économique a touché les territoires français du Pacifique de façon différente, en fonction de leurs caractéristiques économiques.

Le territoire le moins touché est manifestement la Nouvelle-Calédonie. Pourtant la Nouvelle-Calédonie a vu entre mai 2007 et septembre 2008 le cours du nickel (sa ressource quasi unique à l'export) fondre de 80%. On pouvait donc s'attendre à ce que la crise frappe fortement la Nouvelle-Calédonie. Mais ce territoire a l'avantage de bénéficier d'une base industrielle, largement abritée de la concurrence internationale, qui a limité la transmission de la crise (la Nouvelle-Calédonie connaît un taux de couverture d'environ 50% en moyenne sur les 10 dernières années, contre 10% environ pour la plupart des départements et territoires d'outre-mer français). Les transferts de l'Etat ont également fortement concouru à éviter une propagation de la crise à la Nouvelle-Calédonie.

Enfin, la commande publique en Nouvelle-Calédonie (importants travaux d'infrastructures) a permis de parachever le soutien à l'économie.

Si l'année 2009 a marqué une baisse du budget de la Nouvelle-Calédonie du fait de recettes fiscales en baisse, témoignant d'une activité dégradée, les recettes du budget 2010 sont de nouveau en croissance.

C'est plutôt à moyen terme que la situation de la Nouvelle-Calédonie apparaît préoccupante. A partir de 2013, les travaux d'infrastructures seront achevés, sans perspectives claires de « relais » (hormis le fonctionnement des usines métallurgiques, mais ces dernières emploieront beaucoup moins de main d'œuvre que pendant leur phase de construction). 2014 marquera en outre le début de la dernière mandature de l'accord de Nouméa et la possibilité (entre 2014 et 2018) d'organiser le référendum d'auto-détermination, ce qui ne pourra qu'inciter les investisseurs à l'attentisme.

De façon plus générale, on constate que la croissance économique de la Nouvelle-Calédonie se traduit par une augmentation de son déficit commercial, ce qui est inévitablement contradictoire à terme avec l'émancipation prévue par l'accord de Nouméa.

La situation de la Polynésie française est une conjugaison d'éléments défavorables : épuisement d'un système basé sur la consommation de la rente publique, instabilité politique chronique et transmission de la crise qui se traduit notamment par la chute de la fréquentation touristique (à laquelle s'ajoute la très forte baisse des cours de la perle pour dégrader les ressources du territoire). On peut noter en outre que l'origine des touristes visitant la Polynésie Française diffère largement de celle des touristes dans des PEI du Pacifique (ce qui fait que la chute de la fréquentation est beaucoup plus forte en Polynésie). Cette situation fait que la plupart des indicateurs économiques sont négatifs pour 2008 et (surtout) 2009.

La récession se traduit par de moindres recettes fiscales, aggravant la situation des finances publiques, au point que la Polynésie Française a requis l'aide directe de la métropole pour l'aider à réformer son économie. Ce qui semble se dessiner est une thérapie de choc, avec notamment fermeture de 30% des structures publiques du territoire. Le principal obstacle à une telle politique, qui ne peut s'inscrire que dans la durée, est bien entendu l'instabilité politique. On peut noter que c'est 12 jours après avoir prononcé un discours détonnant sur la nécessité de réformer en profondeur le fonctionnement de l'économie polynésienne que le Président Témara a été renversé par une motion de censure, fin 2009.

La situation de Wallis-et-Futuna est particulière ne serait-ce que du fait de la taille de la population (environ 13 500 personnes). Cette économie est très peu ouverte sur l'extérieur et dépend essentiellement des transferts de la métropole (forte composante non marchande de l'économie).

Les caractéristiques de l'économie de Wallis-et-Futuna en font une économie relativement protégée des chocs externes. Il n'existe donc pas réellement de canaux pour la transmission de la crise à l'économie locale.

Mais on constate de façon paradoxale, que l'économie de Wallis-et-Futuna est pourtant entrée en récession à partir de 2009. Ce net ralentissement de la demande privée observé depuis fin 2008 (seule la commande publique a été relativement dynamique), mis en évidence par les indicateurs du secteur marchand, pourrait s'expliquer par un climat d'inquiétude ayant touché l'archipel à la suite du déclenchement de la crise financière.

La relance de l'activité en 2010 dépendra encore essentiellement de la commande publique, qui devrait être stimulée par le démarrage et la montée en puissance dans le courant du second semestre des travaux d'infrastructures portuaires et sportives. Les indicateurs annoncent une reprise de l'activité dans le secteur privé pour les premiers mois de 2010 et ce climat de reprise de l'activité devrait redonner confiance aux agents privés dont l'activité s'annonce donc croissante à moyen terme.

Dans une perspective de développement durable, un objectif majeur est d'accroître le degré d'autonomie économique du territoire : développer les filières susceptibles de générer des ressources propres. Les perspectives identifiées jusqu'à présent ne sont pas très nombreuses : au delà du soutien aux filières agricoles et artisanales, elles se situent dans le domaine de la pêche.

### *Perspectives pour les pays les plus pauvres de la région*

La crise économique mondiale a accentué les difficultés économiques auxquelles les gouvernements et populations du Pacifique ont déjà dû faire face lors de l'augmentation des prix du pétrole et des produits alimentaires en 2007 et 2008. Il en résulte une faible croissance de la production et de l'emploi ; l'inflation importante de ces dernières années réduisant les revenus réels.

Ainsi, les contraintes auxquelles ces pays devaient faire face, en particulier concernant l'emploi, se renforcent avec la crise.

L'impact social de la crise a été moins visible et plus difficile à mesurer que son impact financier ou économique, en raison notamment du « retard » avec lequel les conséquences sociales des crises se révèlent. Malgré le manque de données précises, il semble que la crise puisse remettre en cause les progrès mis en œuvre pour réduire la pauvreté et atteindre les objectifs du millénaire en termes de développement (Feeny, 2010).

Bien que l'autoconsommation, importante dans ces petites économies, puisse protéger une partie de la population de la baisse des revenus réels, elle ne peut procurer les services d'éducation et de santé nécessaires à l'amélioration des conditions de vie.

La crise pourrait en effet avoir des effets persistants sur le bien-être des populations. Les ménages disposant de peu d'opportunité d'emploi et de peu ou pas d'accès au crédit sont contraints de réduire la quantité et la qualité de leur alimentation ou de déscolariser leurs enfants. Cela aura des effets significatifs à long terme sur le développement humain de ces pays et par conséquent, leur croissance économique (Asian Development Bank, 2009).

Il s'agit donc de mettre en place des politiques sociales visant d'une part à compenser à court-terme la baisse de revenus des populations les plus vulnérables et d'autre part à promouvoir la croissance à long terme. Ravillon (2008) a mis en évidence l'arbitrage « équité – efficacité » auquel doivent faire face les gouvernements de ces pays. Il a été montré que, lors d'une crise, si les dépenses publiques sont en faveur des plus pauvres, cela stimule la demande agrégée car les plus pauvres ont une plus forte propension à consommer. Cependant, ces « filets de sécurité » pour les plus pauvres peuvent remettre en cause la croissance à long terme et *in fine* la lutte contre la pauvreté.

Comme le note le Conseil Économique et Social de l'ONU (2009) « La perte de revenu et l'absence de protection sociale sont susceptibles de plonger de nombreuses personnes, notamment les femmes, les enfants et les groupes vulnérables dans la pauvreté, avec pour conséquence de lourds coûts humanitaires, en particulier une augmentation de la mortalité infantile et juvénile, la baisse des taux de scolarisation et l'aggravation des inégalités entre les sexes, ainsi que de coûts sociaux et une instabilité politique. »

En outre, on peut noter que les questions de pauvreté ont une acuité accrue dans le Pacifique, du fait de la faiblesse des systèmes de protections sociales (voir sur ce point PNUD, 2009, pp. 89-90).

Alors que les populations du Pacifique ont en général un taux de croissance rapide, l'emploi lui croît lentement. La crise a encore ralenti ce rythme, sauf en Papouasie-Nouvelle-Guinée et au Vanuatu.

La détérioration des marchés du travail locaux augmente donc la dépendance par rapport aux transferts de l'emploi émigré. Bien que la crise ait temporairement affaibli ces opportunités, les perspectives de long terme restent bonnes. La population vieillissante des grands pays d'immigration laisse en effet penser que la demande de travail de ces pays continuera de s'accroître, l'éducation et la formation étant cependant les conditions nécessaires à cette émigration.

Au-delà du maintien d'une émigration importante, l'éducation est également déterminante pour le développement d'activités dans ces pays accusant un fort retard de développement.

Duncan et Voigt-Graf (2010) proposent le développement niches de marchés à l'export de biens et services à forte valeur ajoutée (la compétitivité ces PEI sur les biens à faible valeur ajoutée étant impossible en raison de l'étroitesse des marchés locaux et de l'éloignement des marchés à l'export). Pour atteindre cet objectif, le développement de l'innovation et de l'entrepreneuriat est essentiel.

Ces auteurs (2010) identifient également quelques « greens jobs » dans le domaine de l'écotourisme et de l'agriculture biologique qui pourraient être développés (la dépendance énergétique étant trop forte actuellement pour espérer pouvoir développer les énergies renouvelables). L'amélioration des niveaux d'éducation est donc une condition nécessaire à la réalisation de ces objectifs.

Récemment, une attention particulière a été portée aux contraintes du développement des petits pays insulaires du Pacifique (voir Sugden, 2008). Ces études ont cherché à identifier les contraintes principales (*binding constraints*) à la croissance économique, c'est-à-dire les contraintes fondamentales à surmonter avant de s'attaquer aux autres contraintes, servant *in fine* à identifier les priorités des programmes de développement. Duncan et Voigt-Graf (2010) montrent que si certaines de ces contraintes sont purement économiques, d'autres, bien qu'apparaissant économiques sont en fait liées à des caractéristiques politiques ou culturelles. Des réformes du droit foncier mises en place notamment en PNG, aux Iles Salomon, au Vanuatu sont une illustration de la prise en compte de l'environnement légal dans l'orientation des politiques de développement. De même, la levée de la contrainte sur les secteurs aériens et des télécommunications dans certains pays a pu stimuler l'activité économique (Duncan et Nakagawa, 2007).

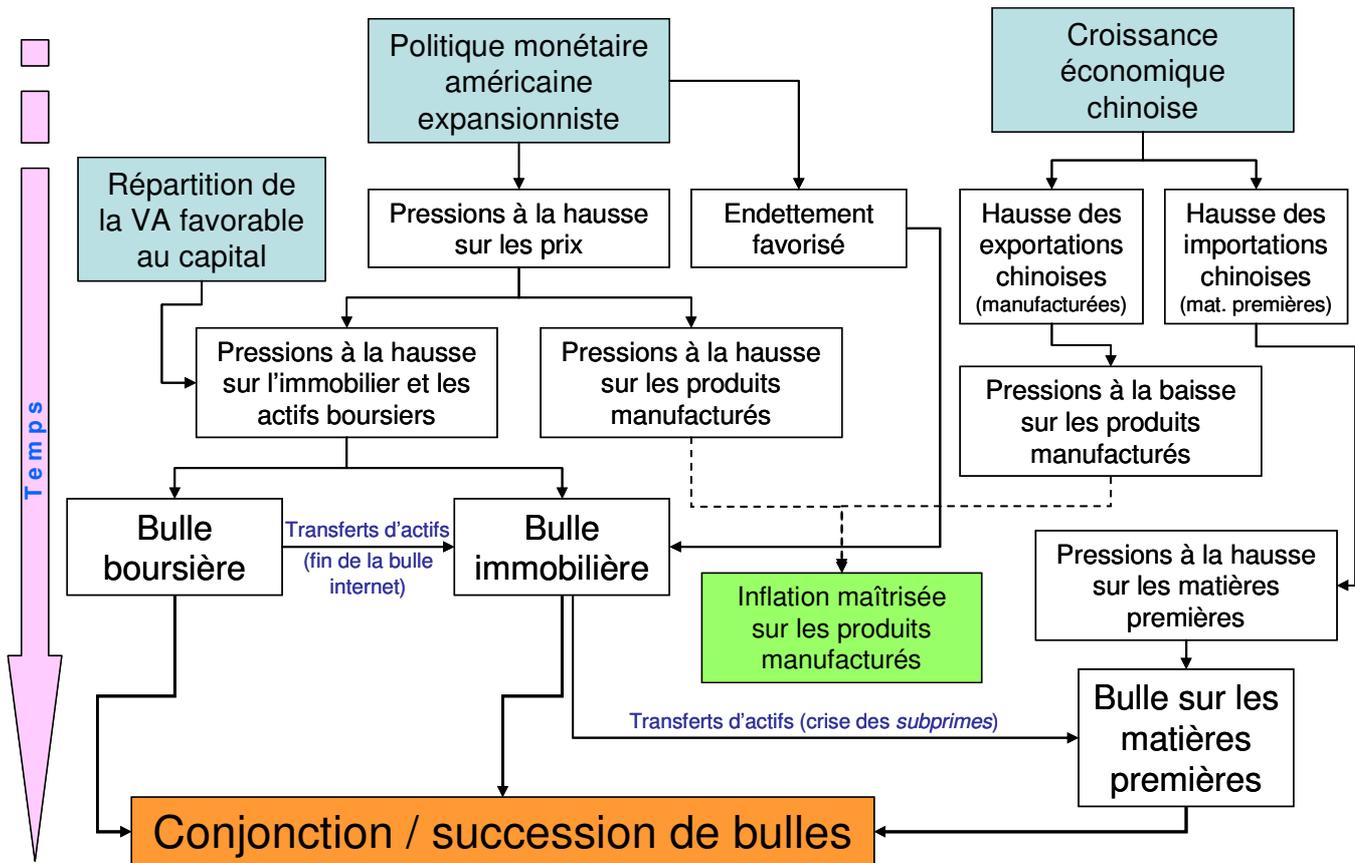
Enfin, l'agriculture et la pêche étant des secteurs importants de l'économie régionale, le secteur touristique étant en plein essor, le développement des PEI du Pacifique, est totalement tributaire de l'environnement naturel (composés de nombreux atolls de faible élévation, les PEI du Pacifique sont particulièrement vulnérables au changement climatique). La lutte contre les impacts socio-économiques du changement climatique est cependant au-delà des capacités des petites Etats insulaires du Pacifique. L'aide et l'assistance des grands pays seront nécessaires.

## Références :

- Al Wardi S., 2007, « L'instabilité politique en Polynésie française », *EchoGéo*, Sur le vif 2007. [URL : <http://echogeo.revues.org/index1990.html>.]
- Al Wardi S., Régnault J-M., 2010, « 2009-2010 : Polynésie française ou Maohi Nui ? », à paraître.
- Asian Development Bank, 2009, *Global Economic Crisis and ADB's Response: An Update*, décembre, 24 pages.
- Batten A., Gouy J., R. Duncan R., 2009, "Papua New Guinea economic survey; from boom to gloom?", *Pacific Economic Bulletin*, 24(1).
- CEROM, 2007, *L'économie polynésienne post C.E.P. – Une dépendance difficile à surmonter 1995-2003*, 145 pages.
- CEROM, 2008-a, *Les défis de la croissance calédonienne*, 60 pages.
- CEROM, 2008-b, *L'économie de Wallis-et-Futuna en 2005 : Une économie traditionnelle et administrée*, 4 pages.
- CEROM, 2009, *Tableau de bord économique de la Polynésie Française*, n° 18, Décembre, 8 pages.
- CEROM, 2010, *Tableau de bord économique de la Nouvelle-Calédonie*, n° 19, Février, 8 pages.
- Chauchat M., 2010, « Fin de partie : la mission d'assistance à la Polynésie française », *Larje*, Université de la Nouvelle-Calédonie, 2 mai, 4 pages. [<http://larje.univ-nc.nc>.]
- Chhibber A., "The Global Economic Crisis and the Pacific Island Countries: The Human and Social Dimensions", communication à la conférence "Pacific Islands and the World: The Global Economic Crisis", Brisbane, August 3rd.
- Descombels A., Lagadec G., 2009, *L'ombre de la crise – La Nouvelle-Calédonie sera-t-elle épargnée par la crise économique?*, Munich Personal RePEc Archiv, n° 17 871, mai, 228 pages.
- DME, 2005, *Croissance et développement d'une économie insulaire – une étude des dynamiques de l'économie calédonienne*, Rapport final AFD-IEOM, mai, 50 pages.
- Duncan R., Nakagawa H., 2007, "Obstacles to economic growth in six Pacific island countries", Pacific Institute of Advanced Studies in Development and Governance, University of the South Pacific, Suva.
- Duncan R., Voigt-Graf C., 2010, "Decent Work for Sustainable Development in the Pacific", *ILO Publications*, January.
- Engel F., Vaipulu S., 2010, « Conclusions sur le document de stratégie pour la région Pacifique et le programme indicatif régional en vertu du 10<sup>ème</sup> FED », ACP-EU Joint Parliamentary Assembly, Février.
- Feeny S., 2010, "The global economic crisis and the MDGs in the Pacific", *Pacific Economic Bulletin*, 25(1).
- IEOM, 2009-a, *Rapport annuel de la balance des paiements de la Nouvelle-Calédonie en 2008*, 33 pages.
- IEOM, 2009-b, *L'économie polynésienne en 2008 : un ralentissement sensible*, Agence de Papeete, Note expresse n°10, Mars.
- IEOM, 2009-c, *Rapport annuel de la balance des paiements de la Polynésie Française en 2008*, 36 pages.
- IEOM, 2009-d, *Bulletin trimestriel de conjoncture économique*, Agence de Mata'utu, n°141, Décembre, 16 pages.
- IEOM, 2009-e, *Synthèse de la conjoncture économique de Wallis-et-Futuna en 2008. Une économie soutenue par la consommation des ménages*, Note expresse n°9, Mars.

- IEOM, 2010-a, *L'économie calédonienne en 2009 : une année de transition*, Agence de Nouméa, Note expresse n°16, Mars.
- IEOM, 2010-b, *L'économie polynésienne en 2009 : des fondamentaux fragilisés*, Agence de Papeete, Note expresse n°18, Mars.
- IEOM, 2010-c, *L'économie de Wallis-et-Futuna en 2009. Une baisse générale de l'activité*, Note expresse n° 17, Mars.
- IEOM, 2010-d, *Lettre de l'Institut d'émission*, Agence de Mata'utu, n°175, Avril.
- INSEE, 2009, *Wallis-et-Futuna : Recensement de la population de 2008*, INSEE PREMIERE, n°1251, Juillet 2009.
- Jayaraman T. K., 2009, *Monetary Policy Response of Pacific Island Countries to Global Economic Downturn*, WP School of Economics - Faculty of Business and Economics, USP, juillet.
- ONU, 2009, *Economic and social survey of Asia and the Pacific 2009 – Addressing triple threats to development*, Economic and social commission for Asia and the Pacific (ESCAP), 232 pages.
- ONU, 2010, *Economic and social survey of Asia and the Pacific 2010 – Sustaining recovery and dynamism for inclusive development*, Economic and social commission for Asia and the Pacific (ESCAP), 252 pages.
- ONU, Conseil Economique et Social, 2009, *Faire face aux menaces pour le développement : principaux enjeux pour un développement économique et social inclusif et durable dans la région Asie-Pacifique*, 10 avril, 15 pages.
- PNUD, 2009, *The global financial crisis and the Asia-Pacific region*, novembre, 113 pages.
- Ravallion M., 2008, *Bailing out the World's Poorest*, WB Policy ReseaRch WoRking PaPeR 4763, octobre.
- Sapir J., 2008, « Une décade prodigieuse. La crise financière entre temps court et temps long », *La revue de la régulation*, n° 3/4, 2<sup>e</sup> semestre.
- Sugden C., 2008, "Finding binding constraints in the Pacific", *Pacific Economic Bulletin*, 23(2).
- Témaru O., 2010 *Discours prononcé devant l'Assemblée de la Polynésie Française à l'occasion du débat d'orientation budgétaire*, 12 novembre, 16 pages.
- World Bank, 2009, *World Development Indicators Online Database*, World Bank, Washington.

## Annexe n° 1 : Les mécanismes préalables à la crise et la constitution de bulles



\* \* \*

## Annexe n° 2 : Instabilité politique en Polynésie française 2004-2009<sup>39</sup>

2003	Révision de la Constitution. La Polynésie devient une Collectivité d'Outre-Mer. Préparation du nouveau statut d'autonomie.
2004	Loi organique du 27 février : nouveau statut pour un Pays d'Outre-Mer. 2 avril : Dissolution de l'assemblée pour éviter une motion de censure. 23 mai : élections territoriales défavorables au <i>Tahoera'a Huiraatira</i> de G. Flosse. 14 juin : L'indépendantiste Oscar Temaru élu président de la PF (coalition entre indépendantistes et quelques autonomistes). 9 octobre : gouvernement Temaru censuré. 22 octobre : retour de G. Flosse au pouvoir.
2005	13 février : victoire électorale d'O. Temaru lors d'élections partielles aux Îles du Vent. 3 mars : retour d'O. Temaru au pouvoir avec une courte (et instable) majorité.
2006	juin : mouvements sociaux.

<sup>39</sup> Source : Al Wardi et Regnault (2010).

	<p>23 juin : la rencontre prévue entre J. Chirac et O. Temaru n'a pas lieu.</p> <p>Octobre : nouvelle agitation sociale.</p> <p>23 octobre : intervention des forces de l'ordre pour dégager la présidence et l'assemblée envahies par les hommes du GIP (« milice » de G. Flosse) et les syndicalistes de <i>O Oe To Oe Rima</i>.</p> <p>13 décembre : gouvernement d'O. Temaru censuré.</p> <p>26 décembre : Gaston Tong Sang du <i>Tahoera'a</i> est élu président du pays et rapidement fragilisé par l'entourage de G. Flosse.</p>
<b>2007</b>	<p>6 mai : élection présidentielle (en PF, N. Sarkozy recueille 51, 89%).</p> <p>16 juin : élections de deux députés <i>Tahoera'a</i> (UMP), M. Buillard et B. Sandras.</p> <p>7 juillet : alliance surprenante des deux adversaires politiques, O. Temaru et G. Flosse.</p> <p>9 août : crash de l'avion d'Air Moorea, 20 morts.</p> <p>31 août : gouvernement de G. Tong Sang censuré.</p> <p>13 septembre : O. Temaru élu président du pays.</p> <p>28 septembre : G. Tong Sang officialise la scission du <i>Tahoera'a</i> en créant son parti <i>O Porinetia to tatou Ai'a</i>.</p> <p>11 octobre : regroupement politique autour de G. Tong Sang en vue des élections.</p> <p>27 novembre : J-C. Bouissou et le <i>Rautahi</i> rejoignent la coalition.</p> <p>8 décembre 2007 : loi organique sur « la transparence de la vie politique » qui modifie le statut de 2004.</p>
<b>2008</b>	<p>10 février : victoire électorale de G. Tong Sang, score honorable des indépendantistes et effondrement du <i>Tahoera'a</i>.</p> <p>23 février : alliance Temaru/Flosse qui permet à ce dernier de redevenir président du pays.</p> <p>15 avril : motion de défiance contre G. Flosse et G. Tong Sang redevient président du pays avec un gouvernement fragilisé par les comportements des élus et des mises en examen de ses proches.</p> <p>21 septembre : aux élections sénatoriales, G. Flosse est réélu et l'indépendantiste R. Tuheiava devient le second sénateur de PF (benjamin du Sénat) et défaite de G. Tong Sang.</p> <p>8 décembre : S. Lévy-Agami quitte la coalition <i>To Tatou Ai'a</i>.</p>
<b>2009</b>	<p>22 janvier : J-C Bouissou et le <i>Rautahi</i> s'éloignent de la coalition <i>To tatou Ai'a</i>.</p> <p>7 février : démission de G. Tong Sang.</p> <p>11 février : O. Temaru une nouvelle fois élu président avec le soutien du <i>Tahoera'a</i>.</p> <p>Fin mars-début avril : rupture de l'alliance Flosse/Temaru.</p> <p>17 avril : alliance entre O. Temaru et G. Tong Sang.</p> <p>Nouveau gouvernement de large union présidé par O. Temaru.</p> <p>G. Flosse et le <i>Tahoera'a</i> retournent dans l'opposition.</p> <p>Fin avril : démissions en série au sein du <i>Tahoera'a</i>.</p> <p>E. Fritch, considéré comme le dauphin de G. Flosse, demande - sans succès - à ce dernier d'abandonner la présidence du <i>Tahoera'a</i>.</p> <p>Octobre-novembre : le rassemblement autour d'O. Temaru se fissure.</p> <p>9 novembre : G. Flosse en détention provisoire après levée de son immunité.</p> <p>24 novembre : motion de défiance qui renverse le gouvernement d'O. Temaru et G. Tong Sang retrouve la présidence</p>